

FEURS



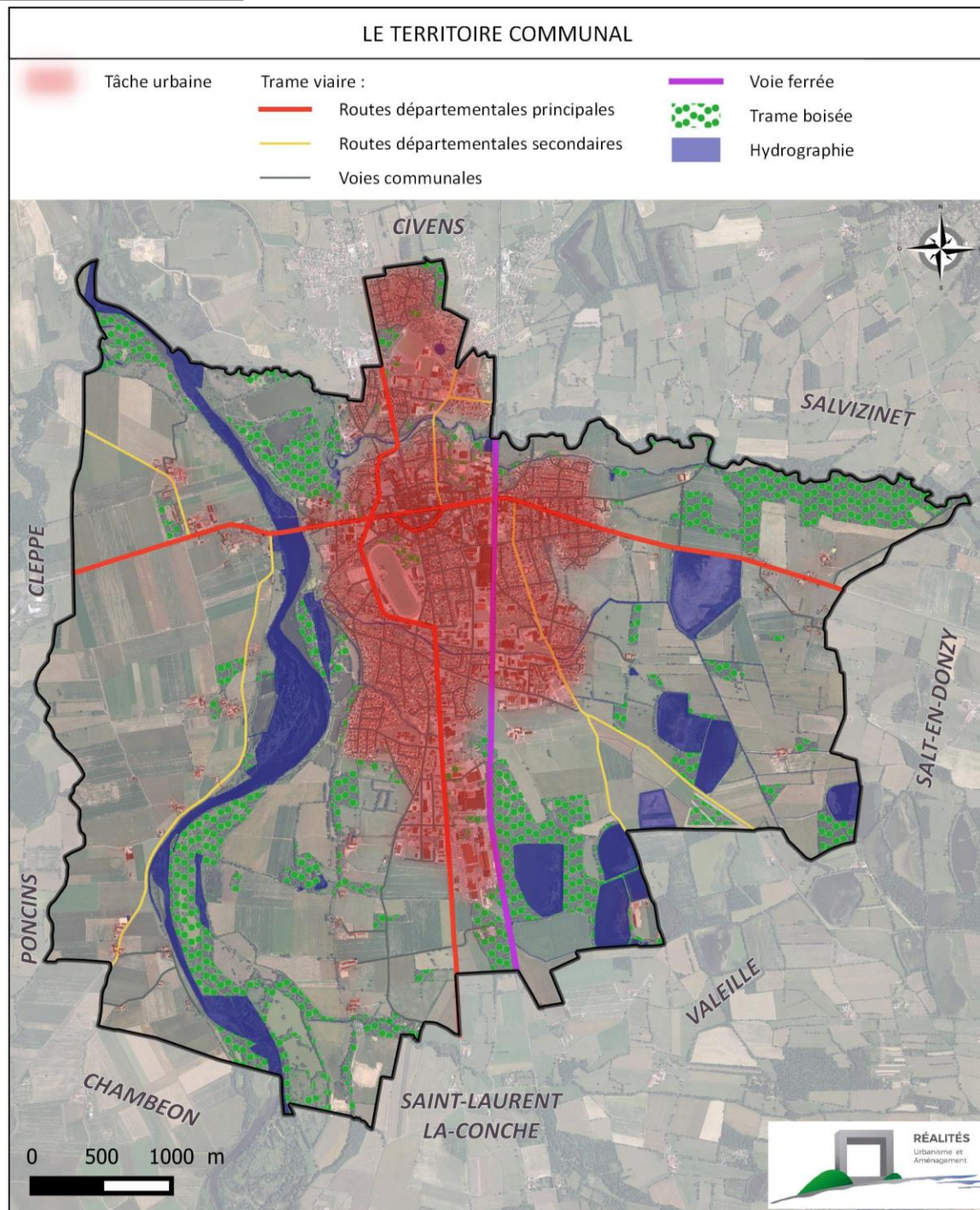
Révision générale du PLU: Synthèse du diagnostic

Septembre 2021



FEURS :

- Situé au cœur de la Plaine du Forez, ancienne capitale historique du Forez auquel elle a donné son nom,
- Entre l'agglomération Roannaise et l'agglomération Stéphanoise, l'agglomération Clermontoise et l'agglomération Lyonnaise
- Limitrophe avec les communes suivantes : Cleppé, Civens, Salvizinet, Salt-en-Donzy, Valeille, Saint-Laurent-la-Conche, Chambéon, Poncins
- Population : 8 173 habitants en 2017,
8 252 en 2018,
- Superficie : 24,4 km²
- Densité de population : 338 habitants/km²





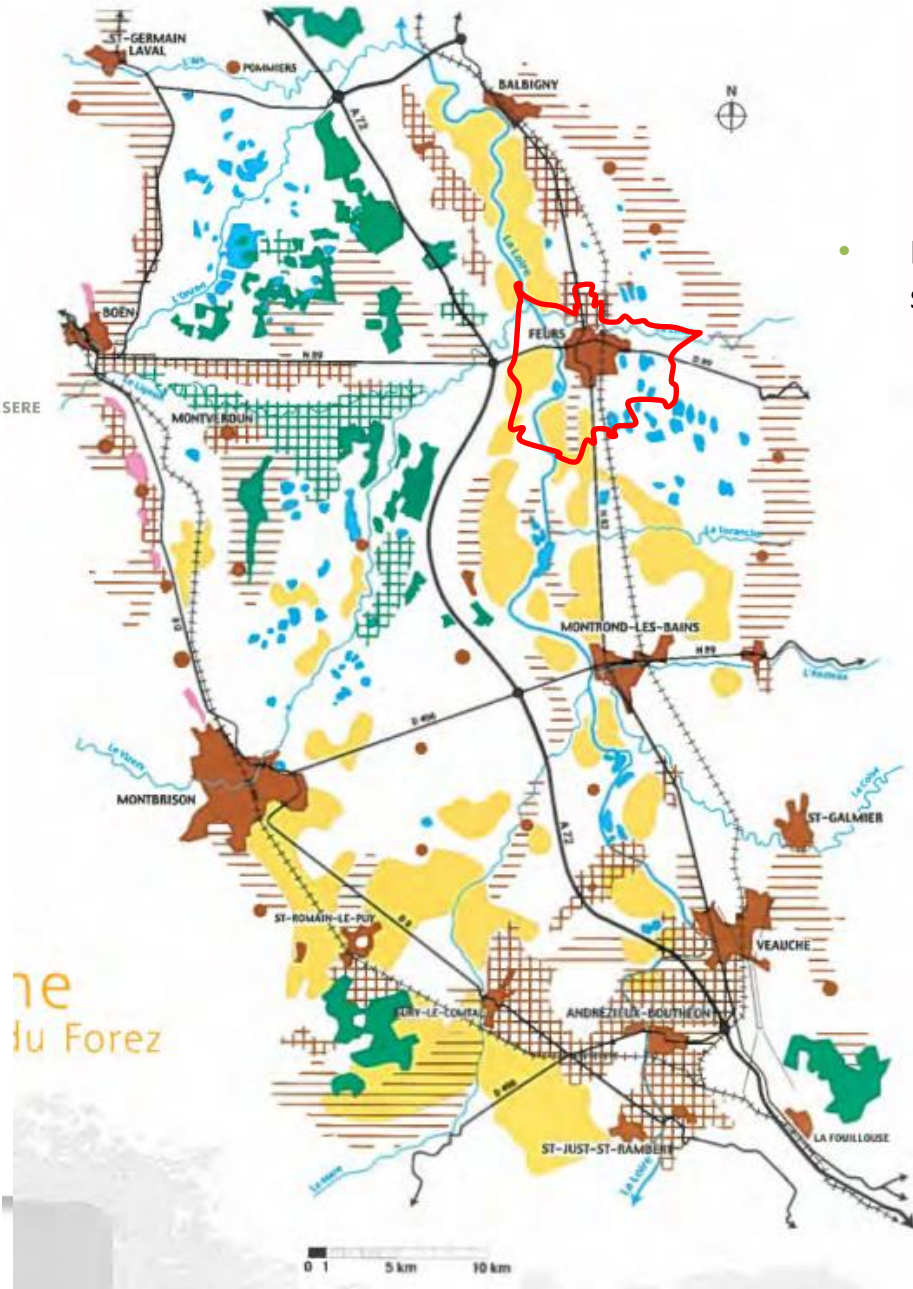


PAYSAGE

OCCUPATION DU SOL



- L'occupation du sol de Feurs se caractérise par :
 - Une zone urbaine dense au centre
 - Une zone urbaine diffuse au Nord
 - De l'habitat « dispersé » au Sud-Ouest
 - Des cultures traversées par la Loire
 - Des étangs avec de l'élevage



Echelle départementale

- Feurs se situe dans la Plaine du Forez :
 - Plaine d'effondrement de la Loire
 - Au cœur du département
 - Cerner par des monts
 - Plaques d'étangs
 - Présence d'un réseau de canaux qui à l'origine visait à compenser le déficit pluviométrique

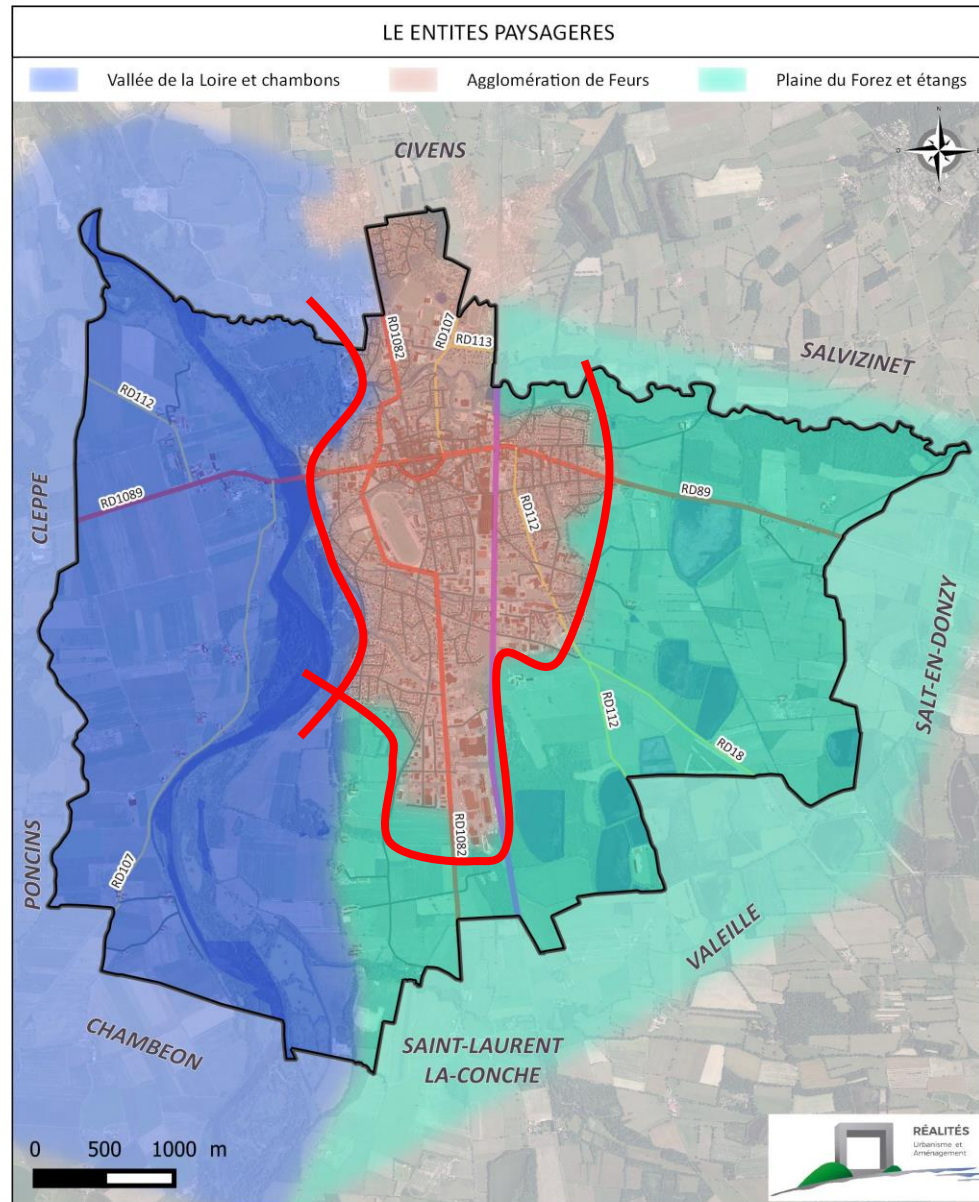


ENTITÉS PAYSAGÈRES

Echelle communale

- Du fait de la topographie plane, le paysage de Feurs se lit sur des plans horizontaux superposés : rideaux de boisements, Loire et ses affluents, étangs, routes
- En parcourant le territoire, 3 ambiances paysagères se dégagent :
 - La Vallée de la Loire et les chambons à l'Ouest
 - La Plaine du Forez et les étangs à l'Est
 - L'agglomération de Feurs au centre

Spécificité: une ville aujourd'hui centrée sur elle-même, très peu ouverte sur la Loire et la campagne (beaucoup de chemins et étangs privés)

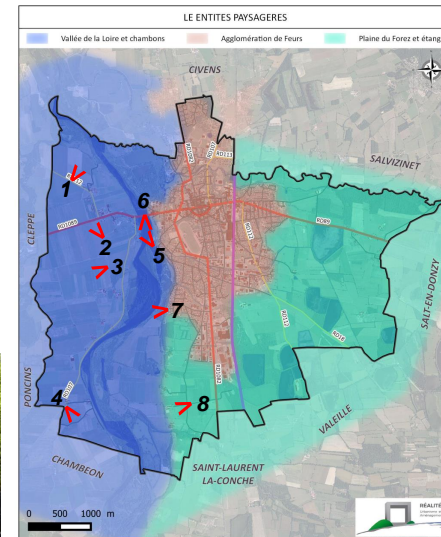


ENTITÉS PAYSAGÈRES



La Vallée de la Loire et les chambons à l'Ouest

- Vaste étendue ouverte plane et labourée, peu de prairies, ponctuée par de petits ensembles bâtis (ferme en U, ferme-château)
- Vue cadrée au loin par des rideaux de boisements formés par les ripisylves
- Monts du Forez en arrière plan à l'Ouest
- « Exploitation de gravières » non visibles
- Loire peu visible hormis depuis le pont et l'espace de loisirs car dissimulée par une épaisse ripisylve à l'Ouest et peu d'accès à l'Est

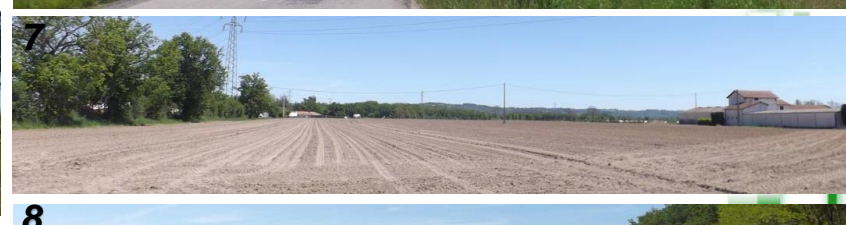
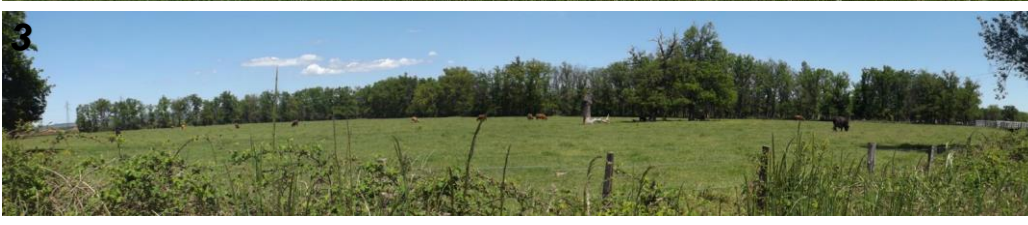
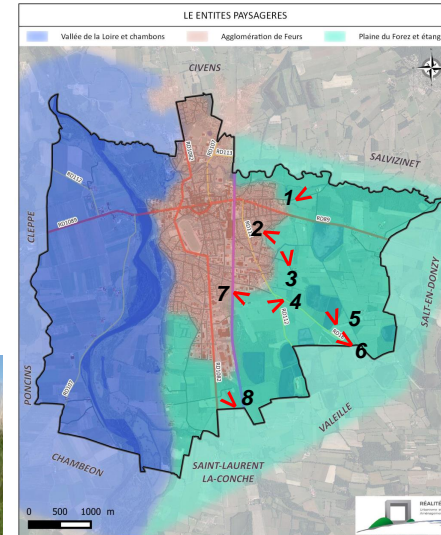


ENTITÉS PAYSAGÈRES

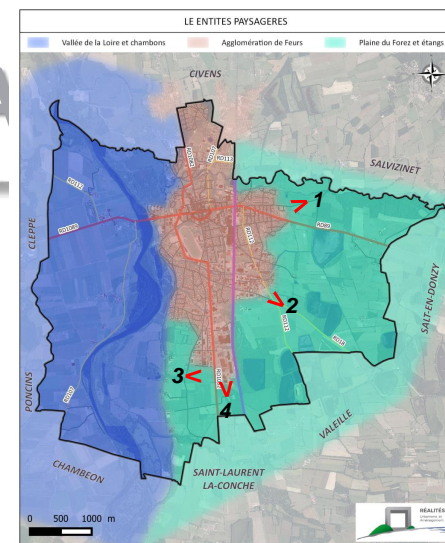


La Plaine du Forez et les étangs à l'Est

- Plaine humide pâturée en majorité, découpée par les étangs et le réseau de fossés
- Végétation arbustive plus présente sous forme de bosquets et de haies plus ou moins épaisses accompagnant les fossés et clôturant les étangs, ripisylve de la Loire au Nord
- Etangs quasi invisibles
- Routes tracées en lignes droites traduisant l'absence de relief
- De l'habitat dispersé notamment le long de la RD89
- Monts du Lyonnais en arrière plan à l'Est



ENTITÉS PAYSAGÈRES



L'Agglomération de Feurs

- Pas de vue d'ensemble du fait de la topographie plane
 - Franges urbaines visibles depuis la plaine
 - Le rôle historique des alignements d'arbres le long des voies d'entrée
- ⇒ **Des enjeux de mise en valeur des franges urbaines et des entrées de ville, participant à l'image de Feurs**

3



4



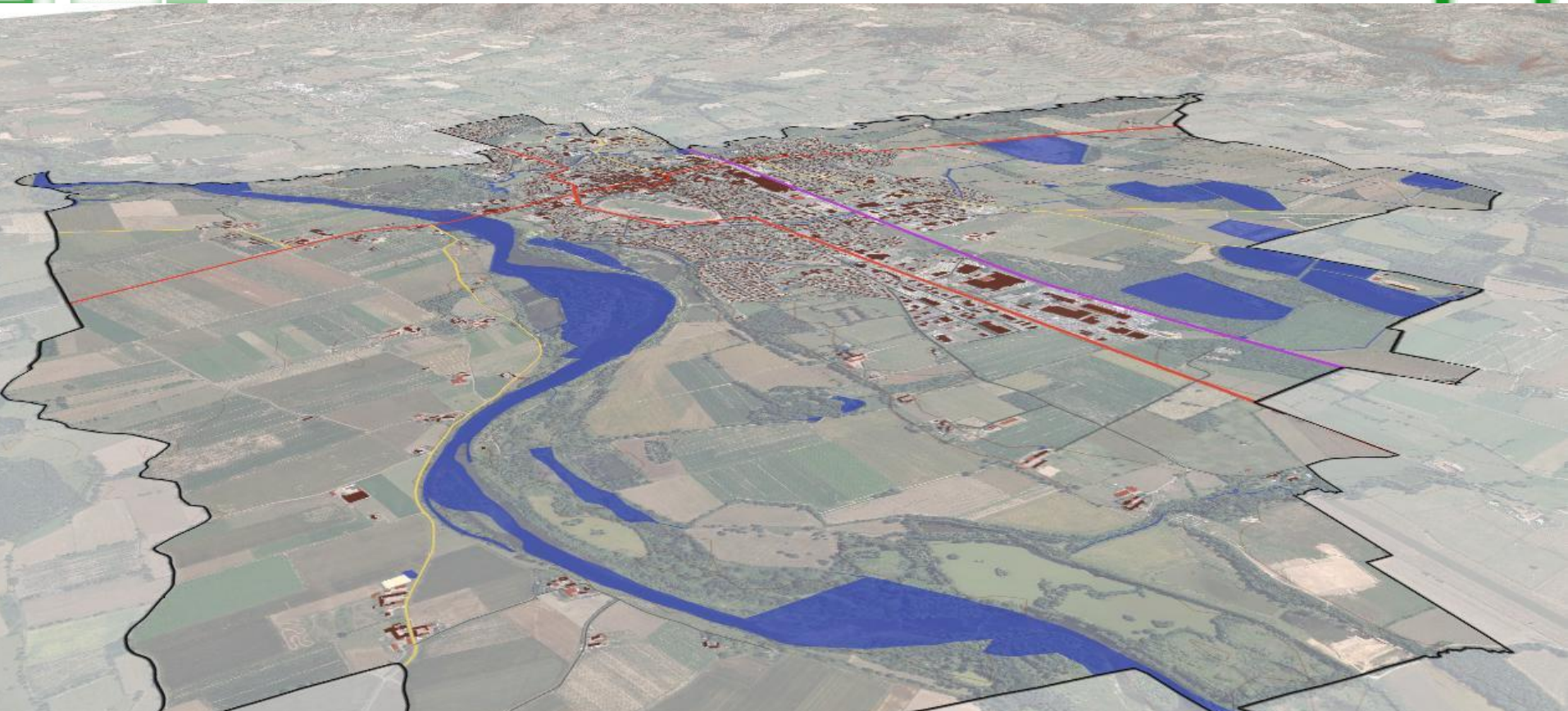


Des alignements d'arbres le long des principaux axes d'entrée

⇒ Volonté de poursuivre les aménagements Est-Ouest en traversant le CV



ENTITÉS PAYSAGÈRES



Synthèse des enjeux:

Valoriser le patrimoine naturel riche, présent sur la commune, facteur d'attractivité:

- Un patrimoine « caché » car peu accessible: étangs privés, accès Sud à la Loire privés,...
=> Ouvrir la ville et offrir des possibilités de « découverte » de la Loire et des Etangs (visibilités et ouverture de nouveaux chemins, travail avec les propriétaires des étangs,...)
- Conserver les marqueurs paysagers forts: alignements d'arbres de haute tige en entrée de ville à préserver/concilier avec le développement urbain



ENVIRONNEMENT: LE VIVANT NON HUMAIN

Natura 2000 et ZNIEFF de type 1: réservoirs de biodiversité d'échelle supérieure

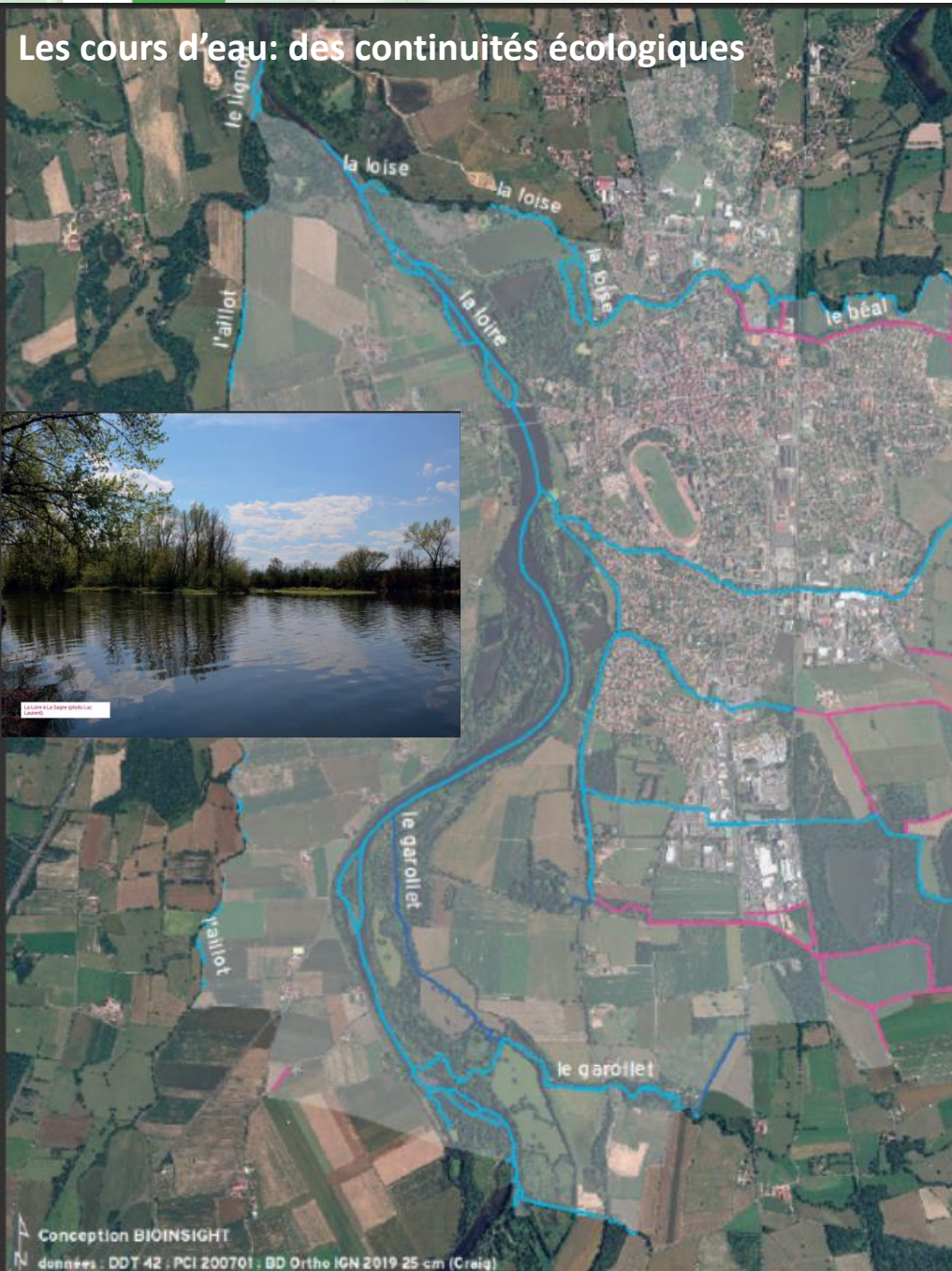
Feurs
Zonages environnementaux:
sites Natura 2000

- ZSC milieux alluviaux et aquatiques de la Loire
- ZSC Lignon, Vizezy, Anzon et leurs affluents
- ZPS plaine du Forez
- ZPS écozone du Forez

Natura 2000 et ZNIEFF de type 1 : réservoirs de biodiversité d'échelle supérieure



Les cours d'eau: des continuités écologiques

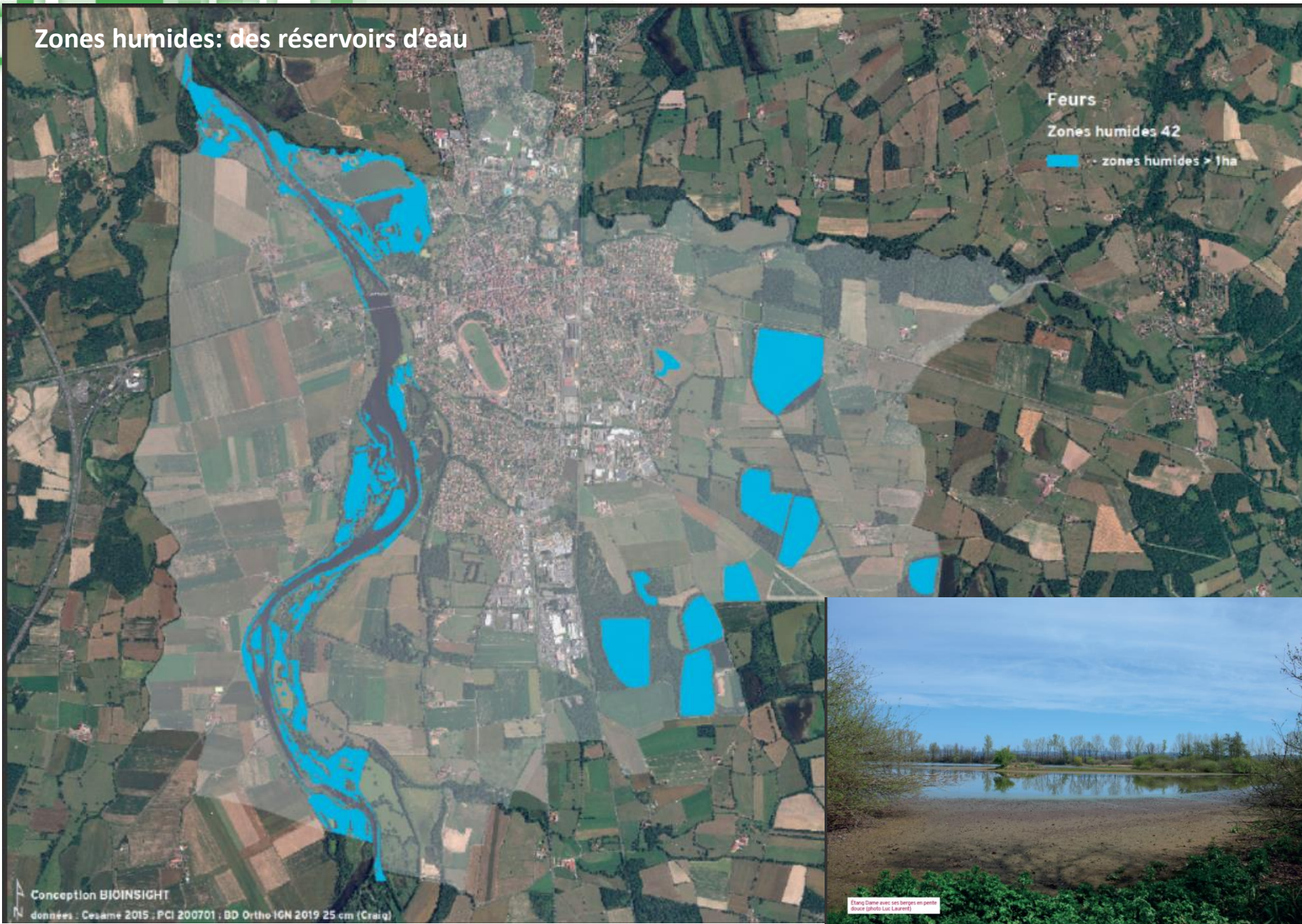


- Feurs**
- Cours d'eau (DDT 42)
 - cours d'eau police de l'Eau
 - cours d'eau à expertiser
 - considérés comme non-cours d'eau police de l'Eau



1000 0

Zones humides: des réservoirs d'eau



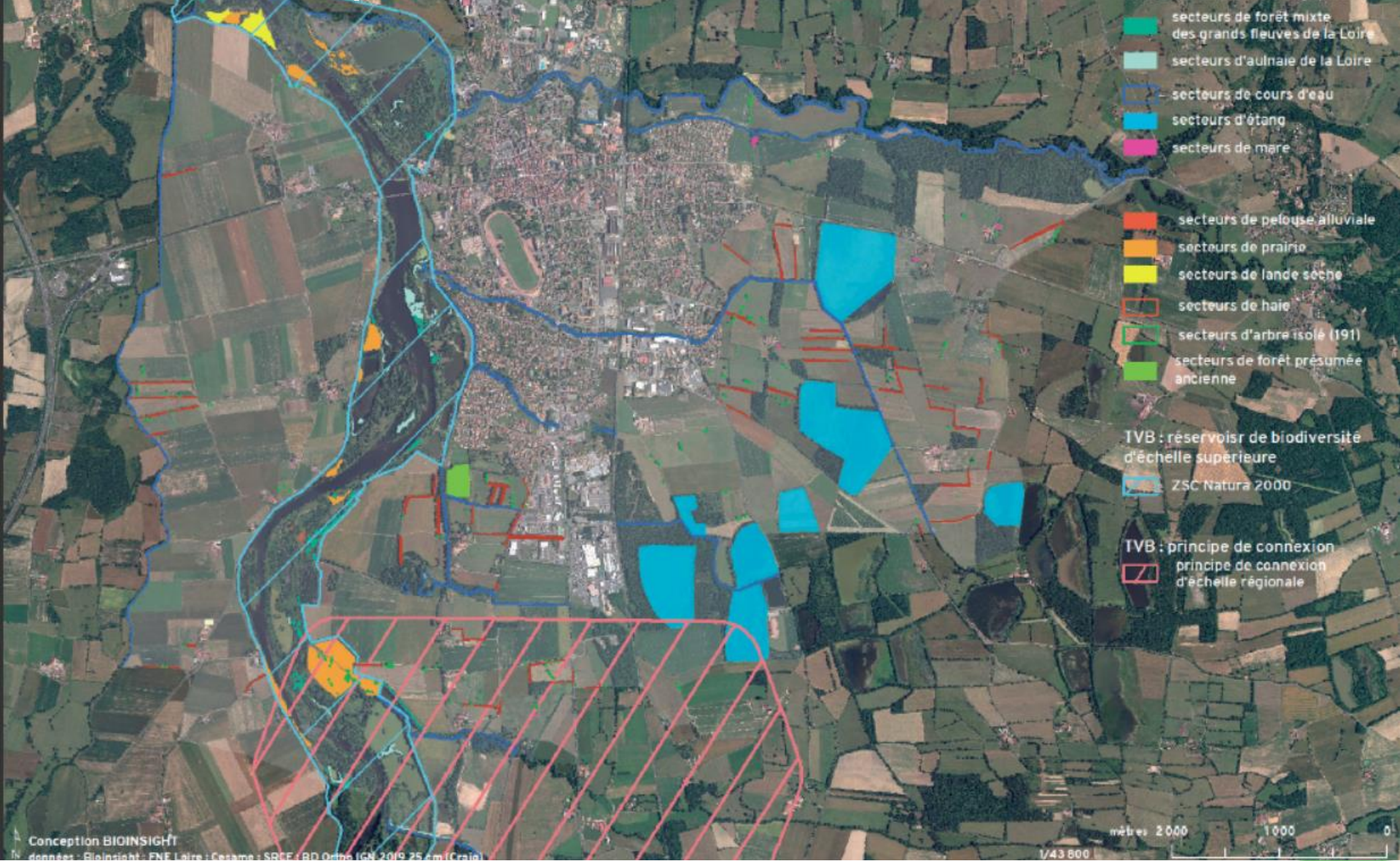
Forêt: des protections des bassins versants

Feurs
Forêts actuelles (2006)

Type de formation végétale	
Orange	Jeune peuplement ou coupe rase ou incident
Vert foncé	Feuillus purs
Vert foncé	Chênes décidus purs
Cyan	Hêtre pur
Vert clair	Châtaignier pur
Brown	Robinier pur
Vert clair	Autre feuillu pur
Vert clair	Mélange de feuillus
Jaune	Peupleraie
Vert clair	Conifères purs
Purple	Pin maritime pur
Purple	Pin sylvestre pur
Purple	Pin laricio ou pin noir pur
Purple	Pin à crochets ou pin cembro pur
Pink	Mélange de pins purs
Cyan	Sapin ou épicéa
Blue	Mélèze pur
Blue	Douglas pur
Blue	Autre conifère pur autre que pin, sapin, épicéa, douglas ou mélèze
Blue	Mélange d'autres conifères
Blue	Mélange de conifères
Orange	Mélange de feuillus prépondérants et conifères
Red	Mélange de conifères prépondérants et feuillus
Grey	Forêt ouverte avec coupe rase ou incident
Light Green	Forêt ouverte de feuillus purs
Light Blue	Forêt ouverte de conifères purs
Yellow	Forêt ouverte à mélange de feuillus et conifères
Yellow	Lande ligneuse
Light Green	Formation herbacée



Enjeux: décliner la Trame Verte et Bleue de Feurs représentée sur la carte, sur le plan de zonage, en trouvant un équilibre entre utilisation du site et préservation de la biodiversité





RISQUES ET NUISANCES



Reconnaitances de l'état de catastrophes naturelles et risques majeurs

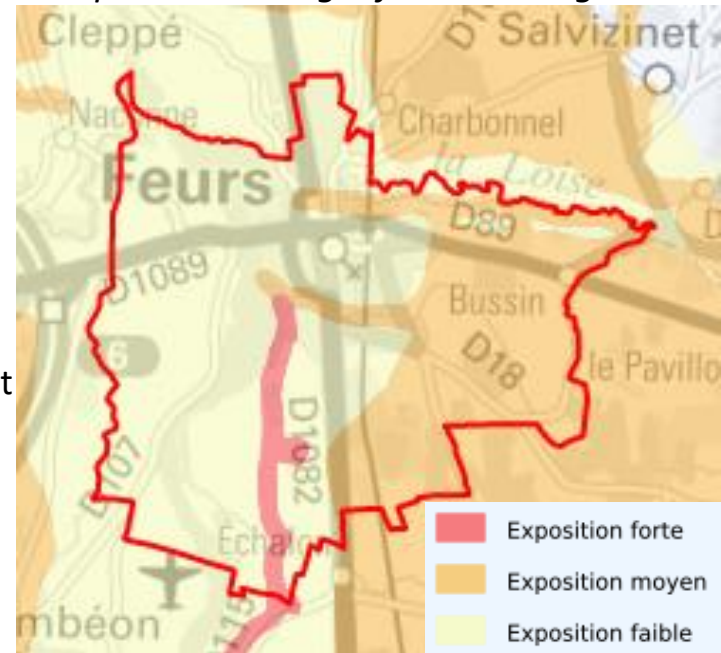
- 8 arrêtés de reconnaissances de l'état de catastrophes naturelles :
 - 5 arrêtés portant sur les inondations et coulées de boues de 1983, 1993, 1996, 2003 et 2008
 - 1 arrêté portant sur les mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse en 2018
 - 1 arrêté portant sur le poids de la neige – chutes de neige en 1982
 - 1 arrêté portant sur la tempête de 1982

- Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) datant de 2009

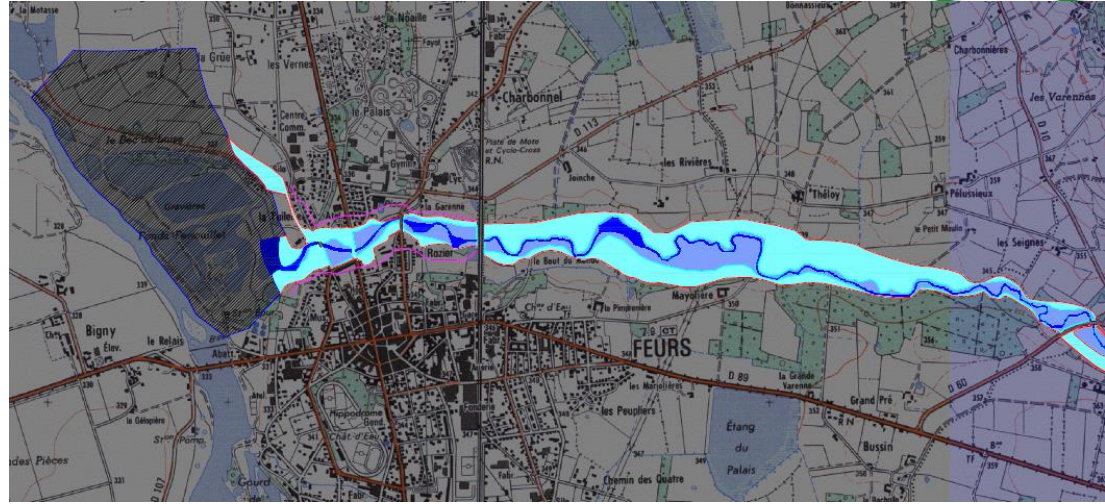
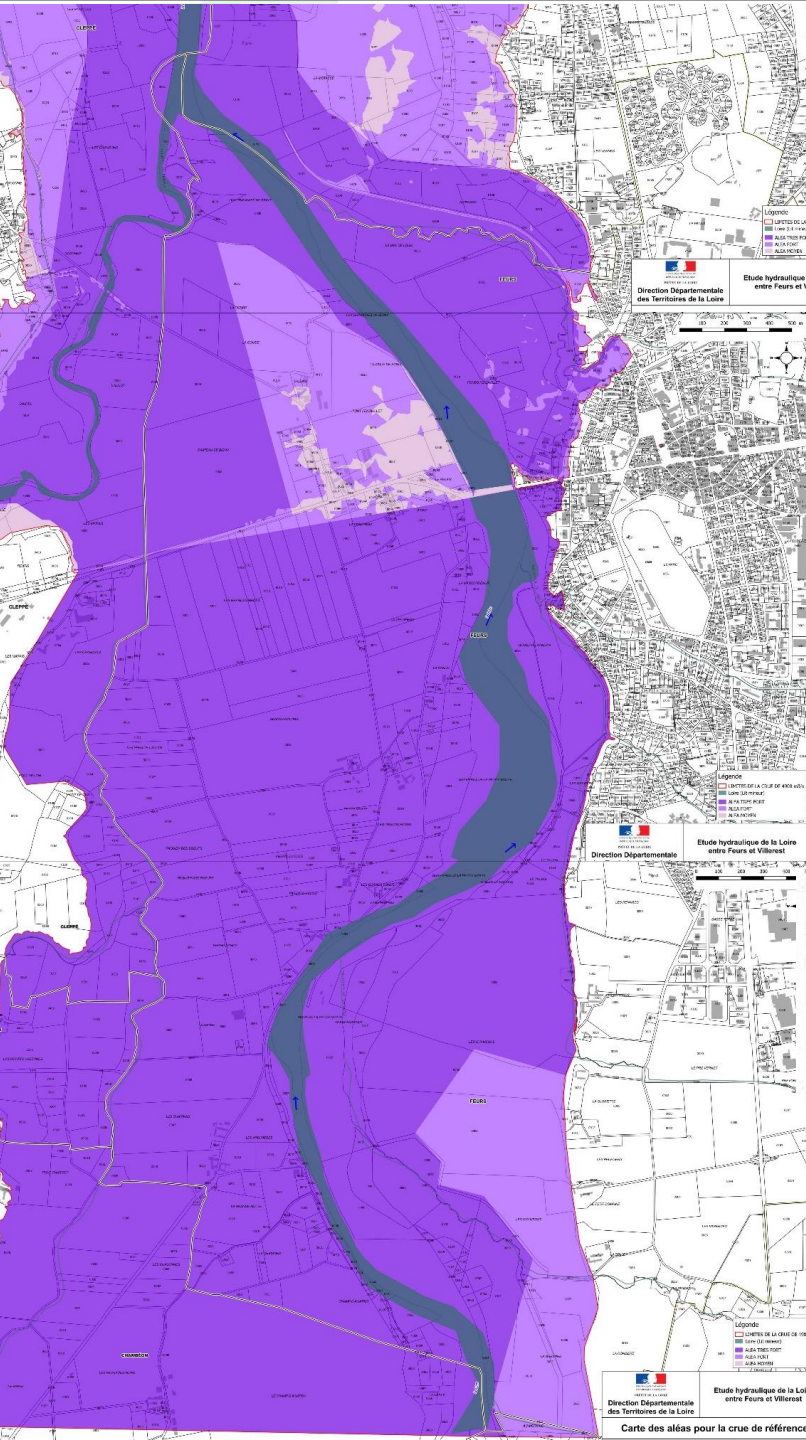
- Un territoire impacté par 9 risques majeurs :

- Engins de guerre
- Inondation
- Inondation - Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Mouvement de terrain - Tassements différentiels
- Phénomènes météorologiques - Tempête et grains (vent)
- Radon: potentiel moyen
- Rupture de barrage: Barrage de Grangent à Saint-Just-Saint-Rambert
- Séisme : niveau 2
- Transport de marchandises dangereuses

Risque de retrait-gonflement d'argiles



RISQUES ET NUISANCES



Cartographie des alés pour la crue de référence de l'étude hydraulique de la Loire entre Feurs et Villerest et cartographie de la zone inondable de La Loise

Alés	Hauteur de submersion pour la crue centennale		
	$h < 0,5 \text{ m}$	$0,50 \text{ m} < h < 1 \text{ m}$	$h \leq 1 \text{ m}$
Vitesse du courant			
Faible ($v < 0,2 \text{ m/s}$)	FAIBLE	MOYEN	FORT
Moyenne ($0,2 \text{ m/s} < v < 0,5 \text{ m/s}$)	MOYEN	MOYEN	FORT
Forte ($v > 0,5 \text{ m/s}$)	FORT	FORT	TRÈS FORT

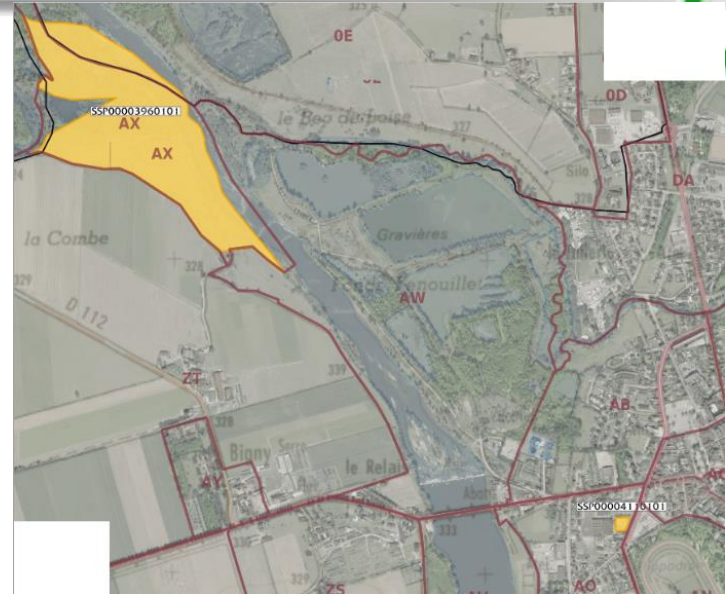
Le risque inondation

- Lié aux crues de la Loire et de son affluent La Loise qui traverse la zone urbaine au Nord du Centre-ville

RISQUES ET NUISANCES

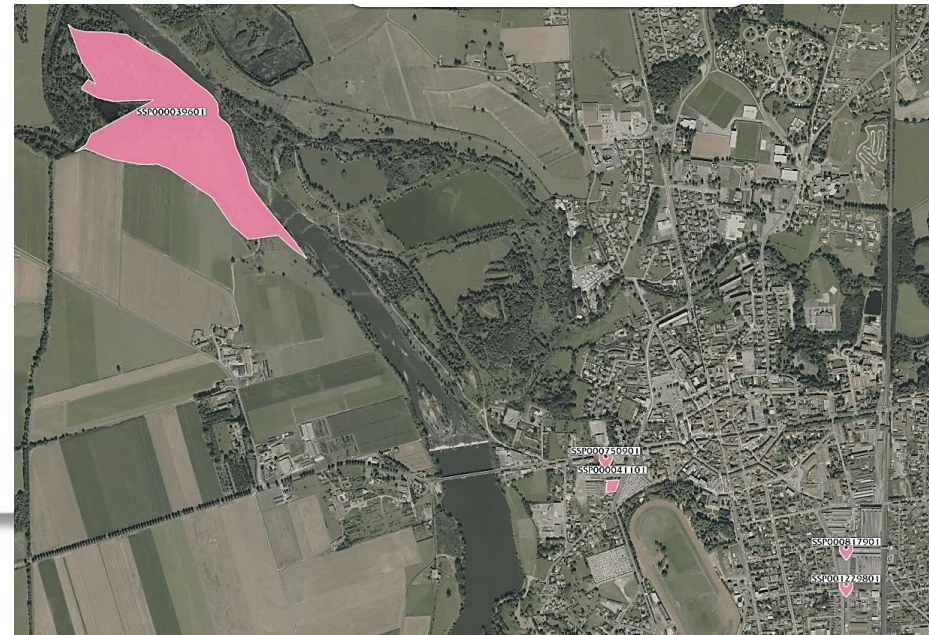
Pollution des sols, Secteur d'information sur les sols (SIS) et anciens sites industriels

- 2 SIS : abords Ouest de la Loire sur la pointe Nord Ouest du territoire (décharge EMCO) et ancien site d'activité en face du cimetière (ancienne usine à gaz)



Sites pollués ou potentiellement pollués (BASOL)

- 5 sites pollués ou potentiellement pollués :
 - Décharge EMCO : sables de fonderie et les fonds de poches de coulées provenant de la société Feurs Métal
 - Ancienne usine à gaz : activité génératrice de pollution des sols et des eaux (HAP, cyanures, hydrocarbures...)
 - Casino carburants : ancienne station essence
 - Feurs METAL : surveillance des eaux souterraines (solvants chlorés, phénols et hydrocarbures)
 - VALDI (ex VFE) : site réhabilité pour un usage industriel?



RISQUES ET NUISANCES

Installations industrielles rejetant des polluants

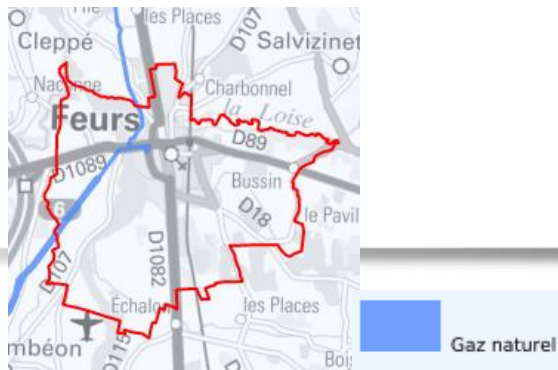
- 4 industries rejetant des polluants :
 - CASTEMETAL FEURS
 - Société Forézienne d'Abattage
 - Nigay SAS
 - EUREA Coop

Commune non soumise à un Plan de Prévention des Risques technologiques installations industrielles

Transport routier et ferroviaire de matières dangereuses

Canalisation de matières dangereuses

- Présence d'une canalisation de gaz naturel à l'Ouest du territoire

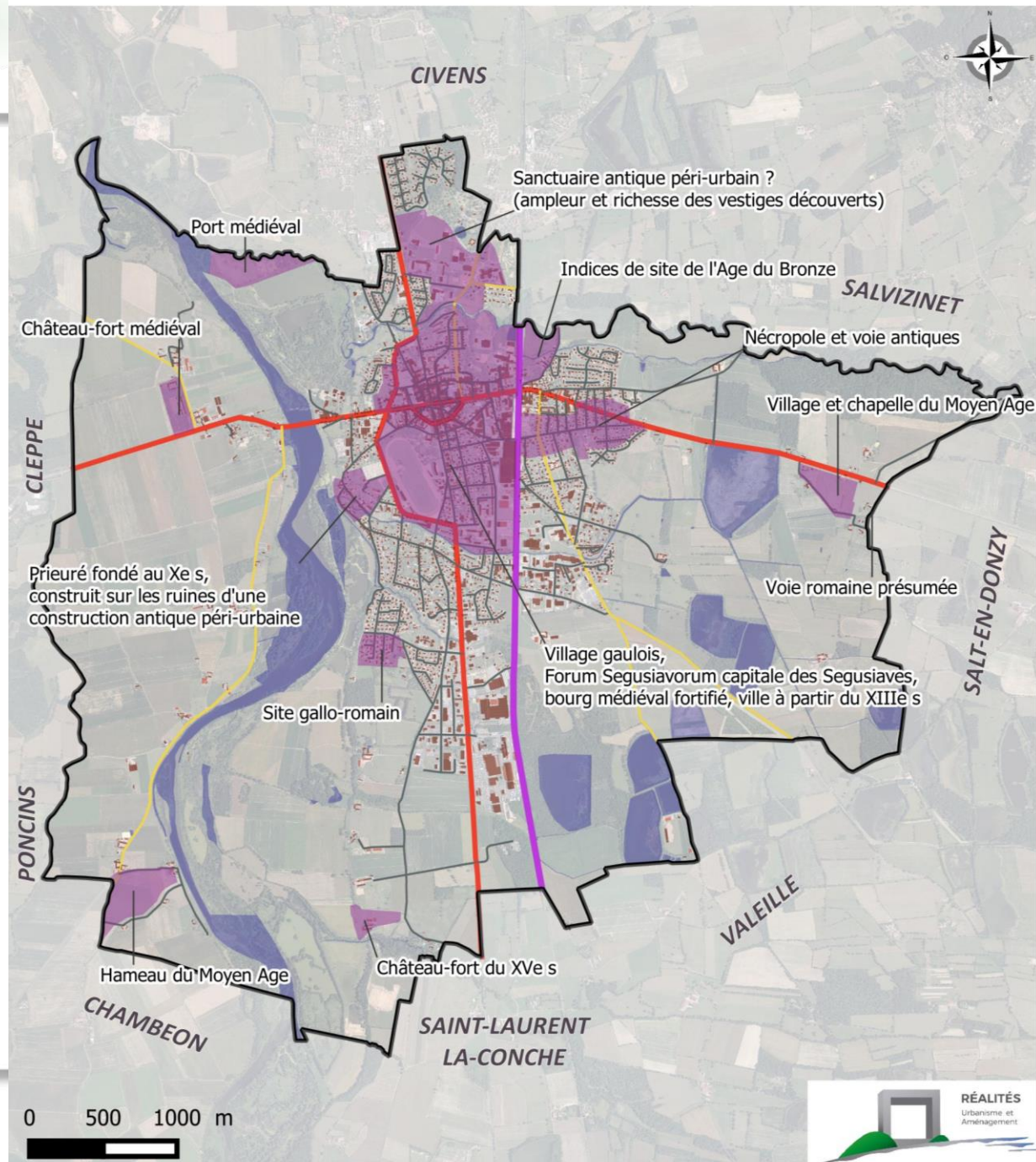




PATRIMOINE

L'archéologie préventive

- 11 zones de présomption de prescriptions archéologiques témoignant du potentiel et de la richesse archéologique et historique de Feurs
- Musée d'Assier créé en 1930 exposant une importante collection d'objets archéologiques provenant des vestiges du village gaulois et de la ville gallo-romaine *Forum Segusiavorum*



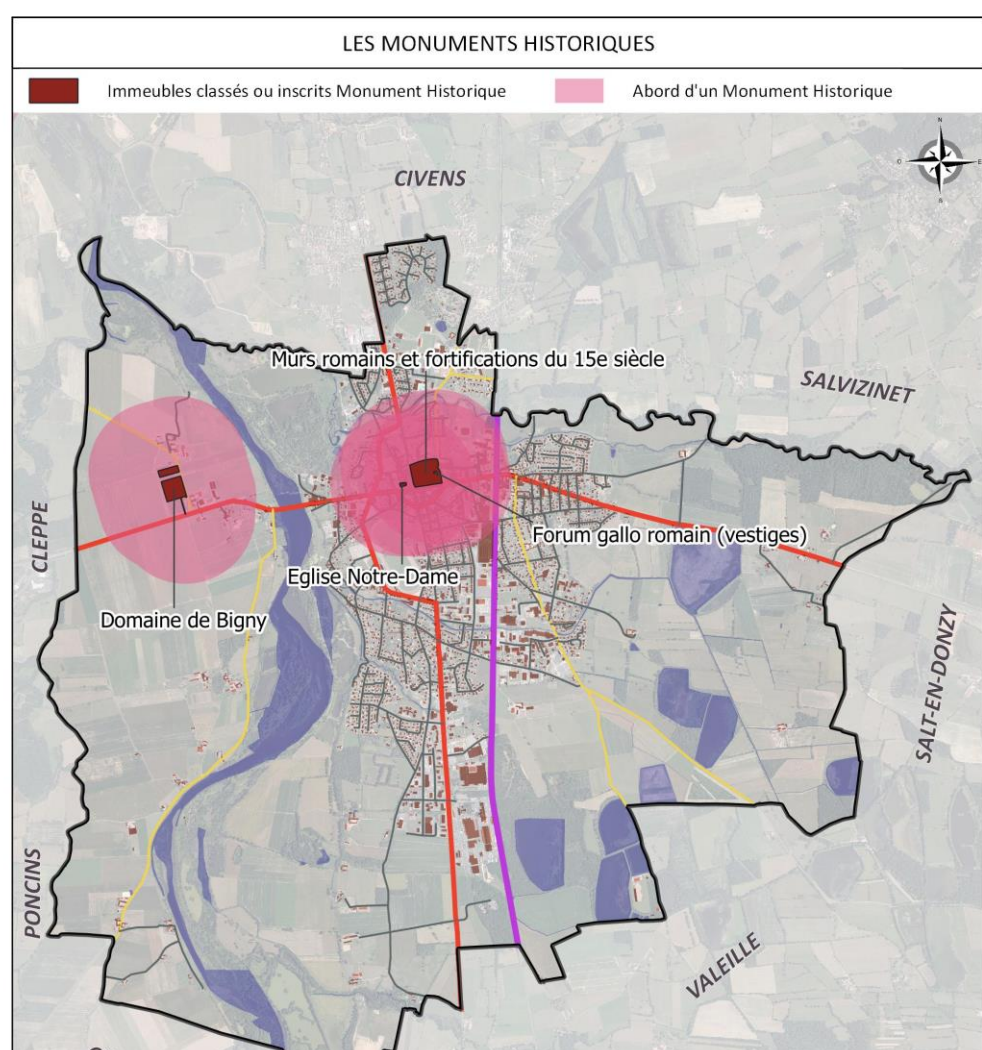
PATRIMOINE

Les Monuments Historiques

- Eglise paroissiale Notre-Dame construite aux 15^{ème}, 17^{ème}, 19^{ème} siècles
- Murs romains et fortifications du 15^{ème} siècles
- Vestiges d'un Forum gallo-romain



- Domaine de Brigny : château de la 2^{ème} moitié du 18^{ème} siècle, parc clos, bâtiments annexes, pigeonnier, allée d'arbres



Château Le Rozier



Ancien cinéma



Château Les Renards



Résidence La Chartreuse



Bâtis remarquables

- Différents bâtis remarquables selon les époques de construction : châteaux, maisons du centre-ville avec éléments en façade, balcons, anciens bâtis témoignant de l'activité



Musée – Rue Victor Laprade



Place Geoffroy Guichard



Rue Parmentier



Rue du Huit Mai



Rue de Verdun



*Place Antoine
Drivet*



Rue de la République

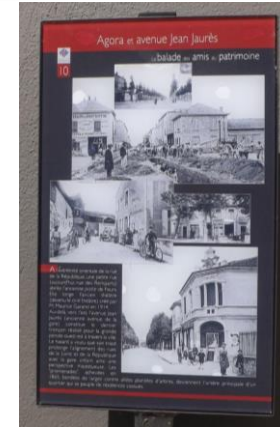


Petit patrimoine

- Balade des amis du patrimoine dans le centre ville avec des panneaux illustrés retraçant l'histoire forézienne
- Puits renaissance dans le parc du Château du Rozier



- Pont sur La Loire datant de 1926
- Croix, Chapelle des Martyrs

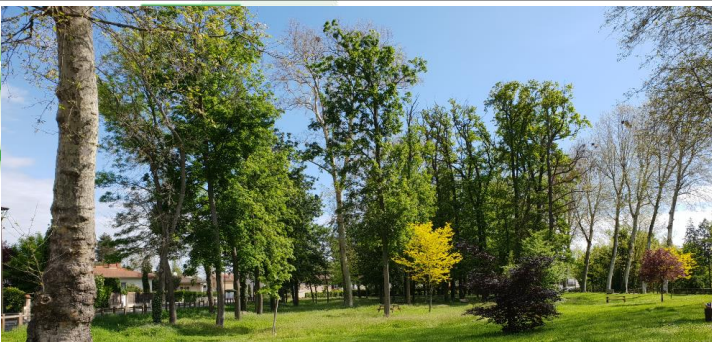


Patrimoine végétal dans le tissu urbain

- Quadruple alignement de platanes Avenue Jean Jaurès
 - Double alignement de platanes Place Antoine Drivet, Lieux-dits Les Renards
 - Parc de l'Hippodrome, Parc du Château du Rozier
- ⇒ Environ 56 m² d'espace vert par habitant (source commune)



Chemin de la Pimprenière



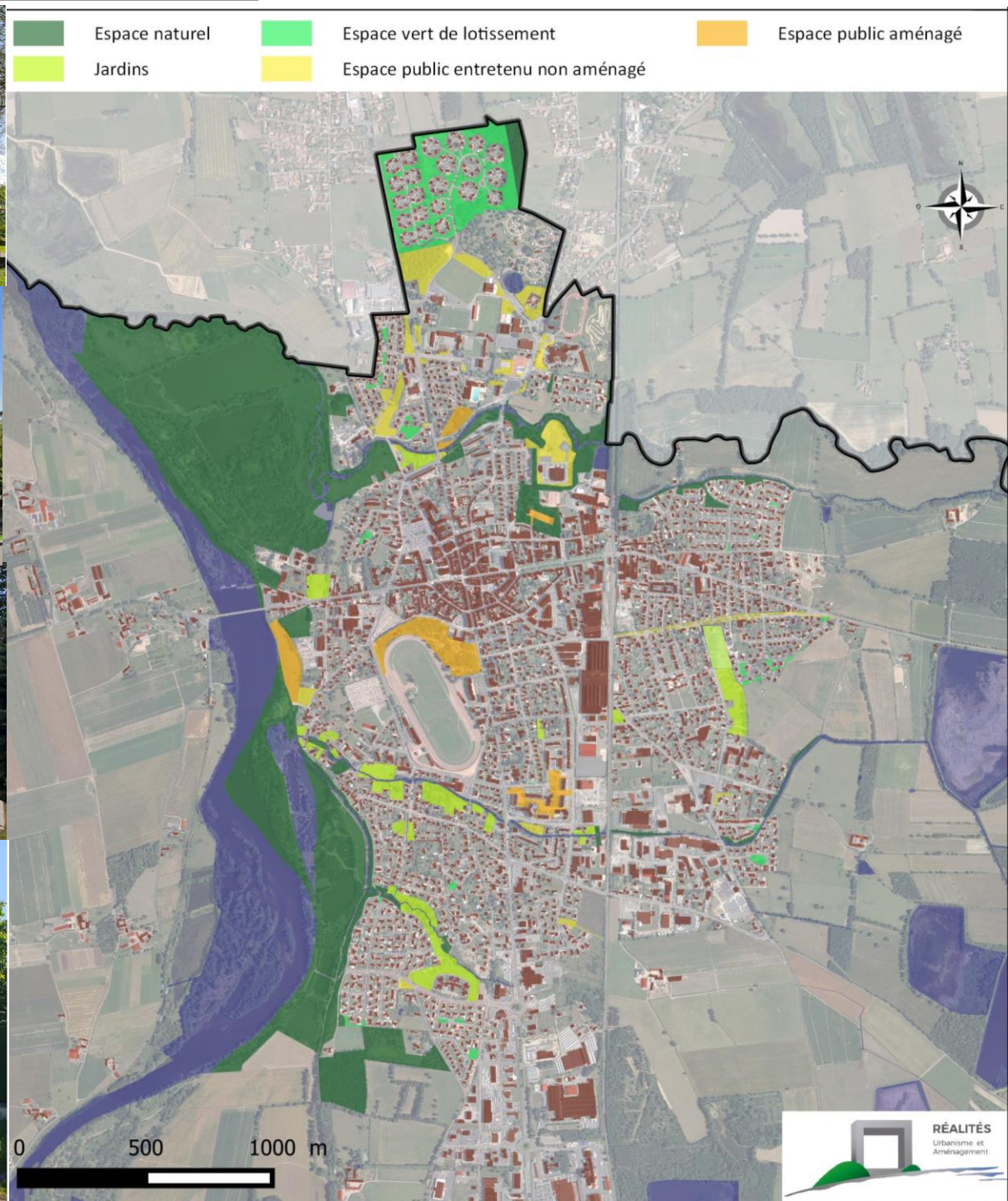
Hippodrome



Rue Louis Blanc



Impasse Maurice Utrillo



SYNTHESE ET ENJEUX:

- Un patrimoine bâti historique présent, à conserver
- Des bâtiments remarquables à préserver et mettre en valeur, dans le centre-ville comme dans la campagne
- ⇒ Etudier la possibilité de les identifier sur le plan de zonage pour protéger et valoriser les bâtiments les plus remarquables, participant à l'identité architecturale de la commune
- ⇒ Définir des règles adaptées dans le cadre du règlement
- Une volonté de conserver un très bon niveau d'espaces verts, jouant un rôle d'attractivité, d'aération, de lieu de rencontre et de déplacement modes doux, d'espace « refuge » en temps de canicule
- ⇒ Développer une véritable stratégie sur le devenir de ces différents espaces verts:
 - ⇒ Préserver, voir développer les espaces de jardins/potagers, à proximité du centre-ville: réponse pour les personnes installées dans la ville
 - ⇒ Identifier et préserver les espaces naturels situés aux abords des cours d'eau, étudier la possibilité de les valoriser (support de déplacements modes doux, création d'espaces de rencontre à proximité) afin d'ouvrir la ville sur ces espaces
 - ⇒ Tout en conservant un caractère très « naturels » des espaces publics, étudier la possibilité de créer des espaces de rencontre « de quartier », complémentaires avec les espaces publics structurant tels que le parc de l'hippodrome ou le parc du Rozier
 - ⇒ Etudier la possibilité de créer des opérations de qualité, au sein d'espaces verts arborés, sur certains de ces espaces?





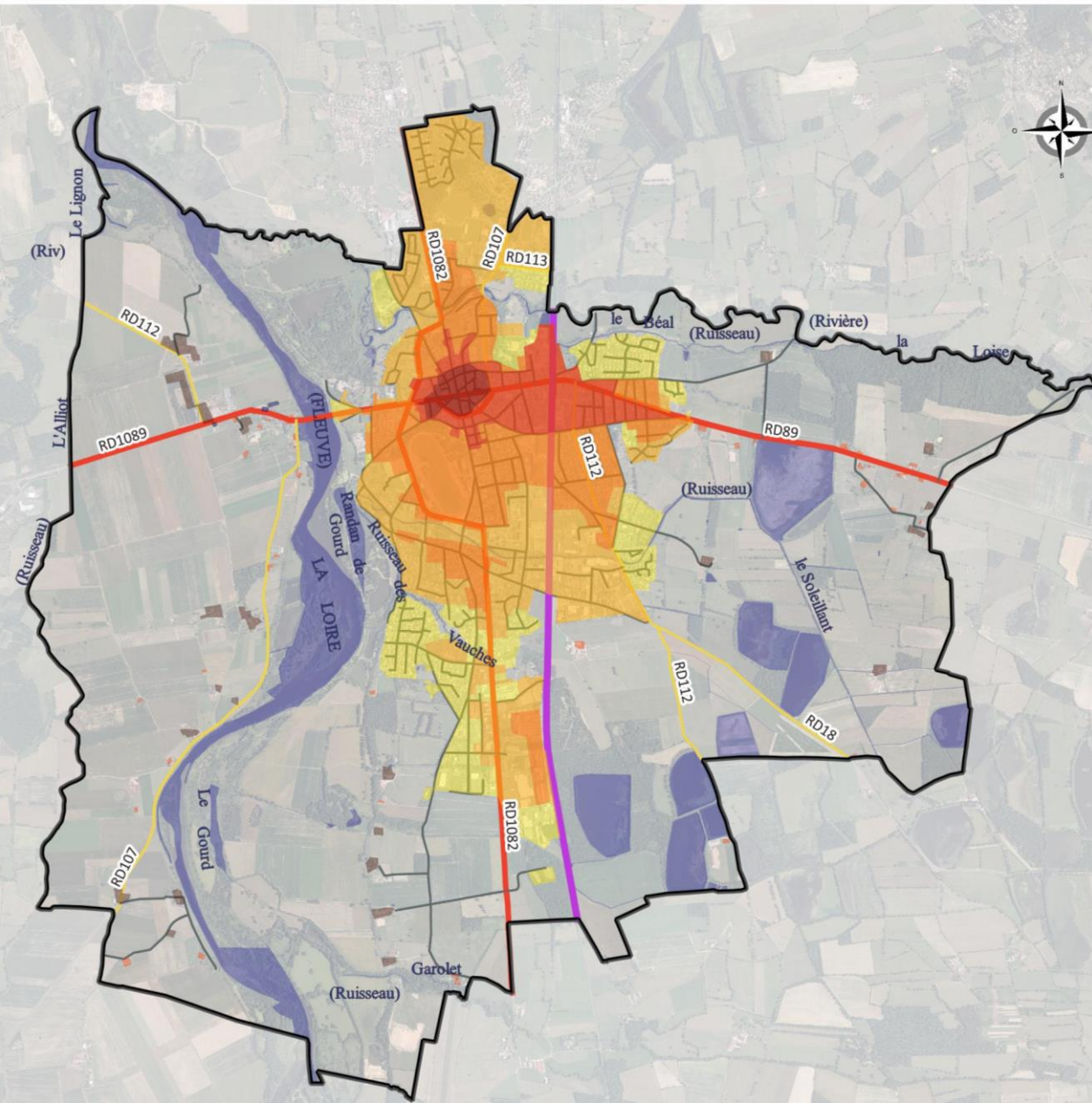
ORGANISATION URBAINE

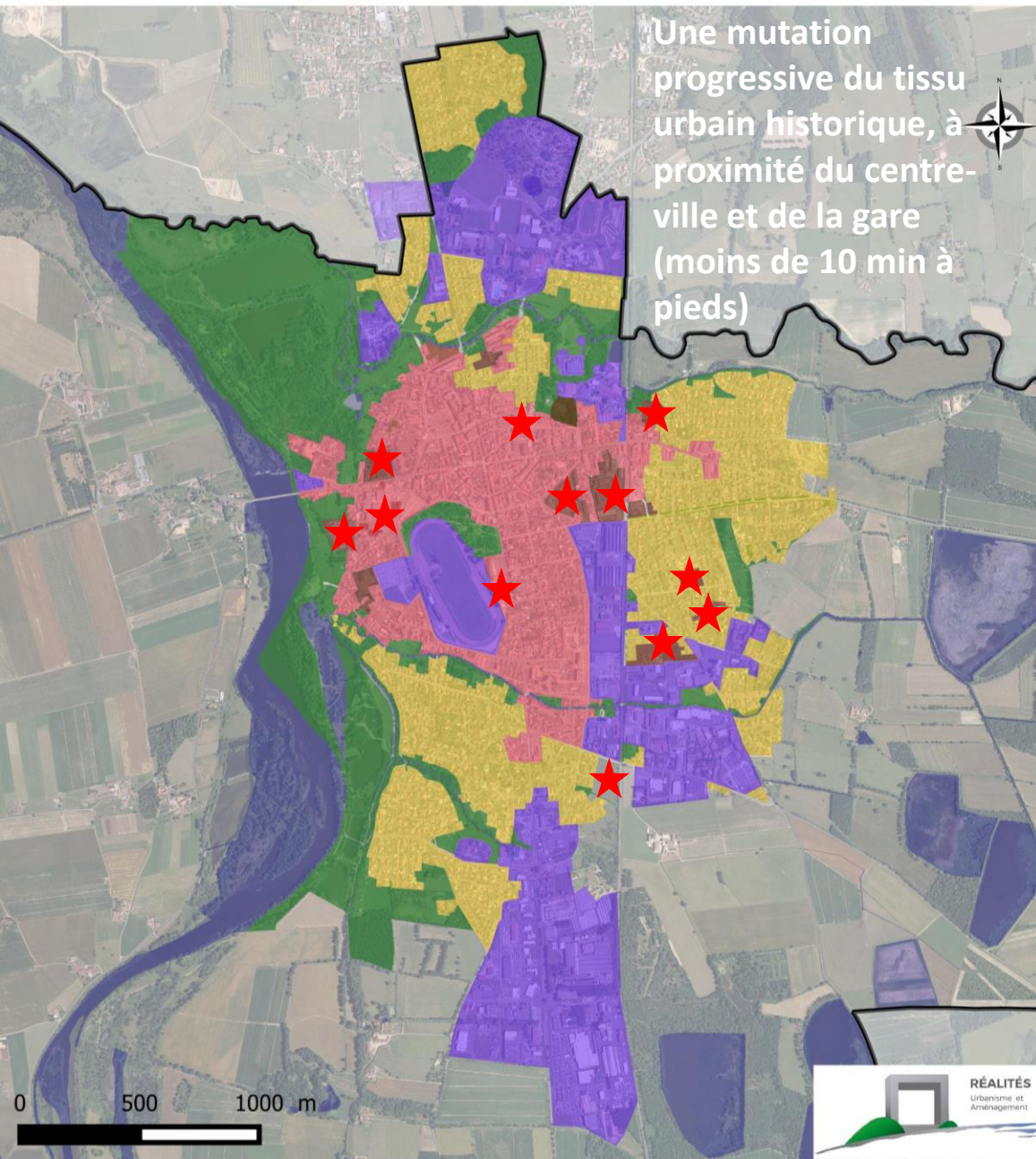
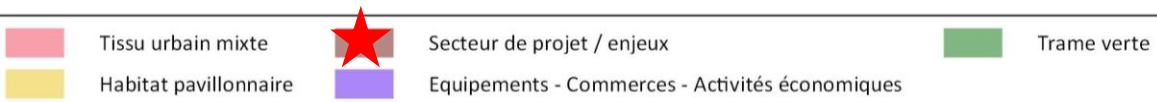
L'EVOLUTION DE L'URBANISATION

- Noyau historique
- Tache urbaine 1970
- Tache urbaine 2020
- Bâti isolé
- Tache urbaine 1933
- Tache urbaine 2000
- Ecart historique



ORGANISATION URBAINE





Principaux projets de renouvellement urbain : COURT TERME

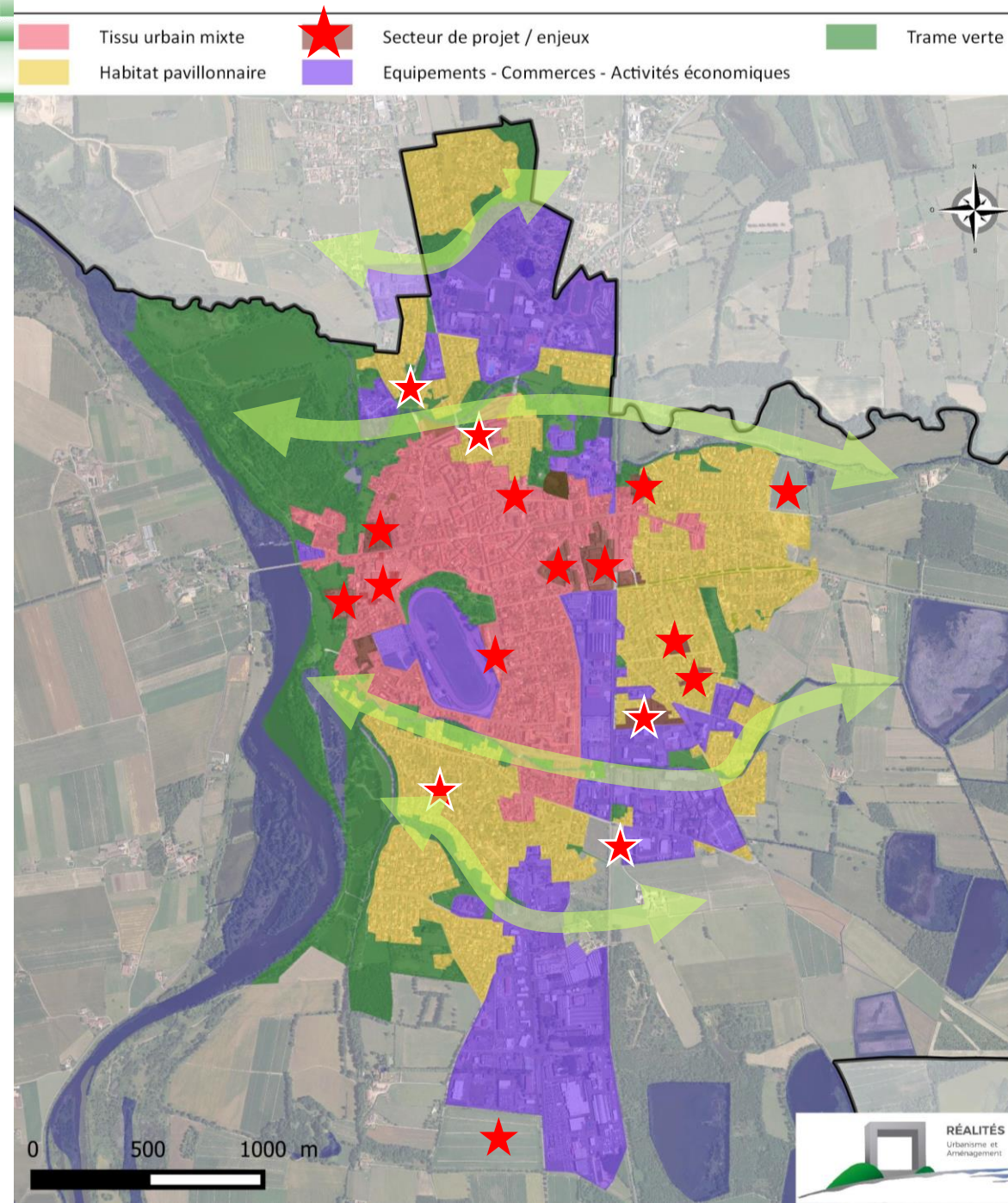
- **Projet place de la Poste:** logements et commerces (en cours)
- **Projet de requalification du faubourg Saint-Antoine:** pôle commercial reconverti en pôle tertiaire: maison de services, siège CCFE, maison de santé
- **Projets privés en cours (renouvellement et densification)**

Principaux projets de renouvellement urbain : MOYEN TERME

- **Projet de reconversion des locaux techniques** pour création de logements « de standing »
- **Reconversion des locaux de la gendarmerie** en logements
- **Poursuite de l'opération de la cité des Buisson** pour du logements (bailleur)
- **Projet d'implantation commerciale** sur le site de « Casino »

Principaux projets de renouvellement urbain: LONG TERME

- **Projet de renouvellement de la rue de la Loire:** opération de logements
- **Projet de requalification de la friche de la gare:** opération tertiaire/logements



⇒ Maintenir les espaces naturels aux abords des cours d'eau afin de conserver la perméabilité au sein du tissu urbain

⇒ S'appuyer sur ces espaces pour réfléchir à la réalisation de liaisons piétonnes? Espaces de rencontre?

La complexité parcellaire représentant néanmoins un frein



SYNTHÈSE DES ENJEUX

Organisation urbaine :

- Tissu urbain mixte
- Habitat pavillonnaire
- Secteur de projet / enjeu
- Equipements - Commerces - Activités
- Trame verte
- Ecart historique

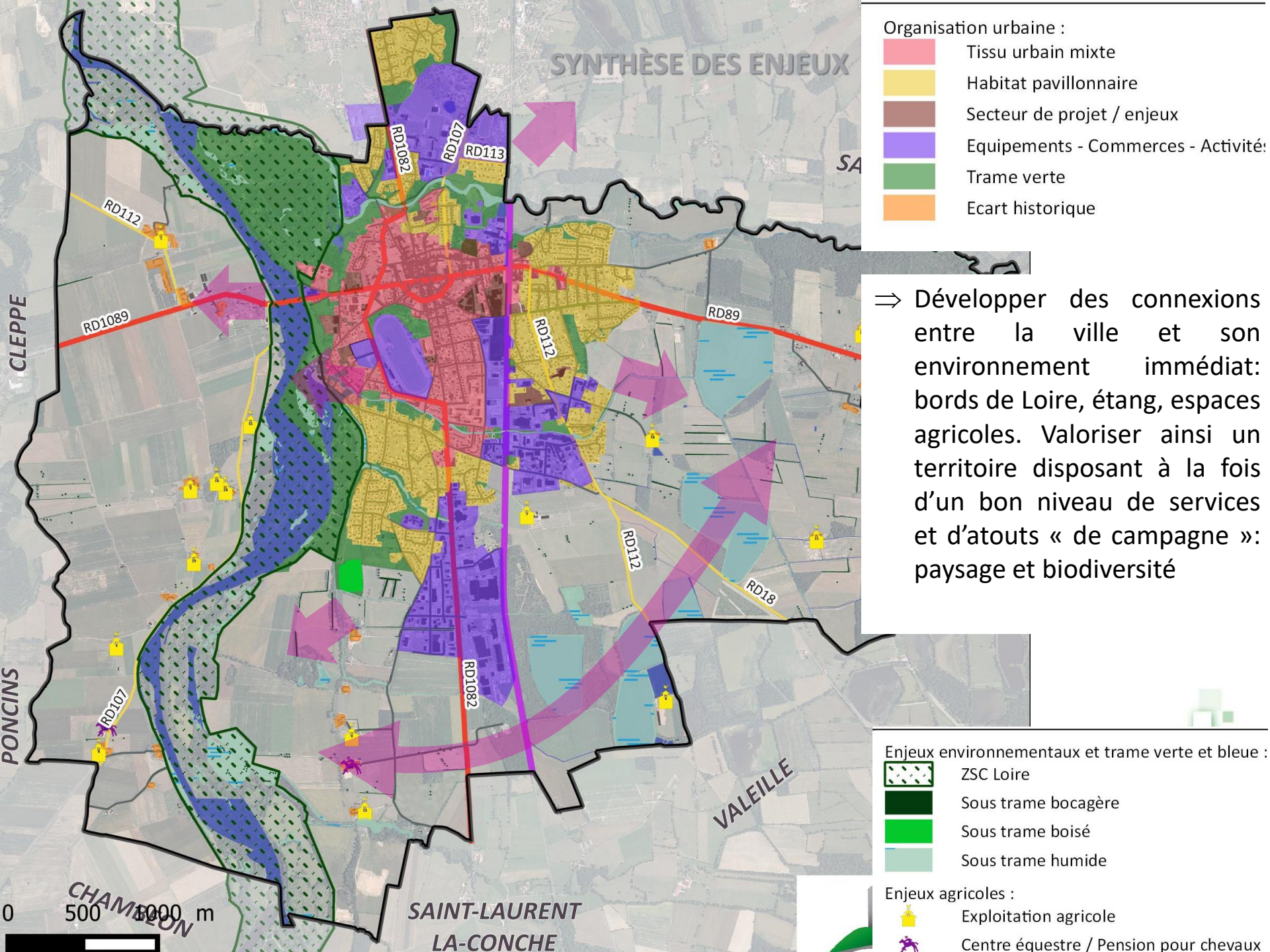
⇒ Développer des connexions entre la ville et son environnement immédiat: bords de Loire, étang, espaces agricoles. Valoriser ainsi un territoire disposant à la fois d'un bon niveau de services et d'atouts « de campagne »: paysage et biodiversité

Enjeux environnementaux et trame verte et bleue :

- ZSC Loire
- Sous trame bocagère
- Sous trame boisée
- Sous trame humide

Enjeux agricoles :

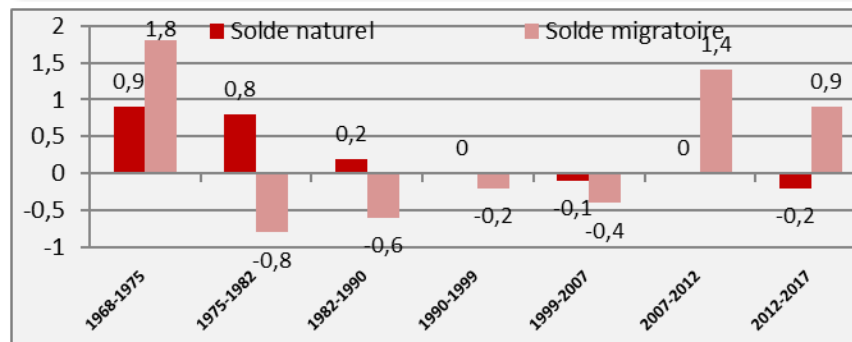
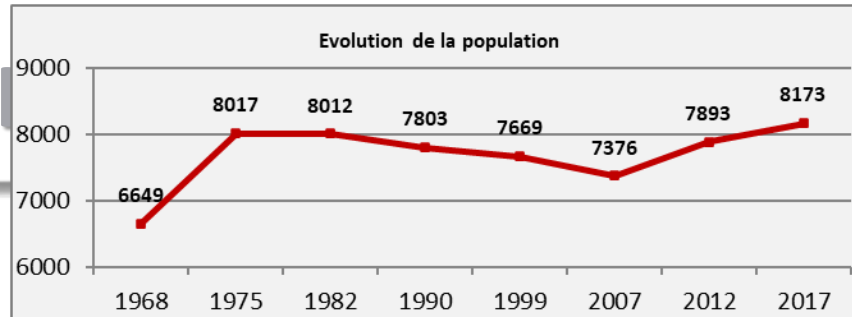
- Exploitation agricole
- Centre équestre / Pension pour chevaux





PROFIL SOCIO- DÉMOGRAPHIQUE/LOGEMENTS

CARACTÉRISTIQUES SOC



Une dynamique démographique positive depuis 2007

- Attractivité présente sur l'ensemble de Forez Est (dynamique plus forte que la moyenne départementale)
- 8173 habitants en 2017: **+797 habitants en 10 ans**
- ⇒ **Objectifs PLU 2010 atteint: Stabiliser le déclin de la population et atteindre 8 000-8 500 habitants**
- Croissance fragile : diminution du rythme ces 5 dernières années

Une croissance assurée par le solde migratoire

- Solde naturel négatif depuis 1999
- ⇒ Centralité urbaine qui attire des personnes plus âgées
- ⇒ Solde migratoire particulièrement dynamique

Source :
Insee

	Taux annuel moyen de variation de la population						
	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2007	2007-2012	2012-2017
Feurs	+2,7%	-0,0%	-0,3%	-0,2%	-0,5%	+1,4%	+0,7%
Forez Est	+0,4%	+1,0%	+0,9%	+0,6%	+0,9%	+1,1%	+0,6%
Loire	+0,4%	-0,1%	+0,1%	-0,3%	+0,2%	+0,4%	+0,2%

2012-2017	Feurs	Montbrison	Firminy	Saint-Chamond	Rive-de-Gier
Croissance annuelle moyenne	+0,7%	+0,3%	+0,0%	-0,3%	+0,7%
Solde migratoire	+0,9%	+0,3%	+0,1%	-0,6%	+0,1%
Solde naturel	-0,2%	-0,0%	-0,1%	+0,2%	+0,6%

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Une part plus importante de personnes de plus de 65 ans

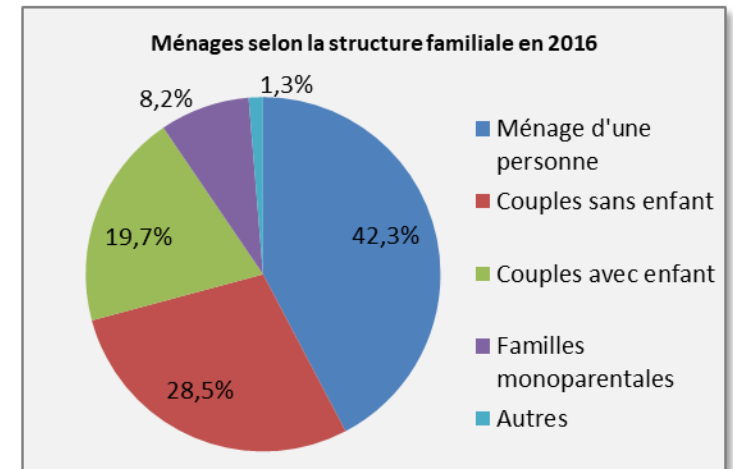
- Une population un peu plus âgées, du fait d'une part moins importante de familles avec enfants ou de jeunes actifs: rôle d'une centralité qui répond à différents besoins: établissements spécifiques, services,...
- ⇒ **Attractivité pour les personnes âgées parce qu'un offre de logements adaptés à proximité des commerces et services**
- ⇒ **Être plus attractif pour des jeunes actifs**

Source :
INSEE, RGP
2016

	Répartition de la population par tranche d'âge en 2017		
	Feurs	Forez Est	Loire
0-14 ans	17,4%	18,6%	18,3%
15-29 ans	16,1%	14,4%	16,9%
30-44 ans	17,4%	17,8%	17,6%
45-59 ans	18,2%	20,4%	19,2%
60-74 ans	18,3%	18,2%	17,2%
75 ans et plus	12,6%	10,6%	10,8%

Evolution de la structure des ménages

- Une part importante de personnes seules (26,5% de femmes seules),
- Depuis 2012: légère augmentation des couples avec enfants et augmentation des familles monoparentales
- ⇒ **Poursuivre une production de logements mixtes, permettant la réalisation de parcours résidentiels complet, y compris pour les jeunes ménages**
- ⇒ **Production de lotissement: ce n'est pas la seule solution pour accueillir des familles**

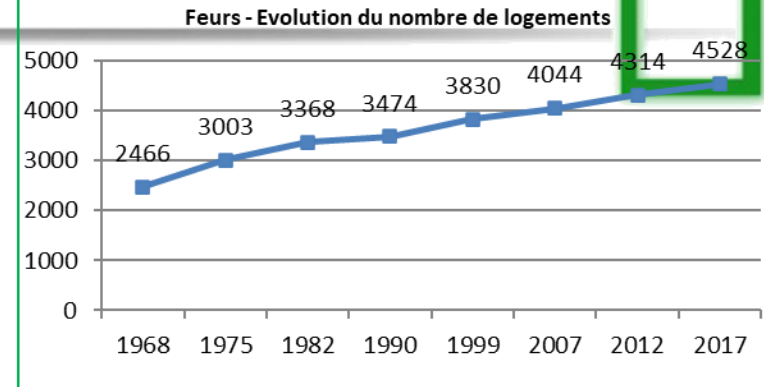


2012-2017	Feurs	Montbrison	Firminy	Saint-Chamond	Rive-de-Gier
0-19 ans	21%	23%	24%	25%	29%
20-64 ans	51%	54%	49%	52%	53%
65 ans et plus	29%	23%	27%	23%	19%

PARC DE LOGEMENTS

La dynamique du parc de logements (INSEE)

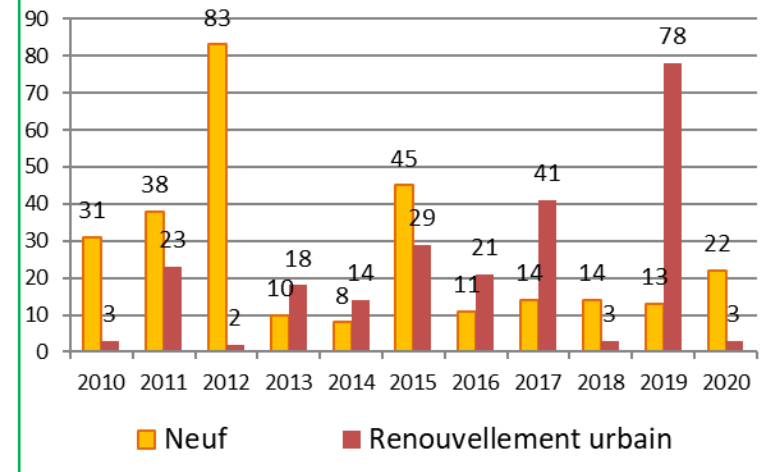
- 2007-2017: 484 logements, +49 logements par an
- Un rythme en légère diminution depuis 2012 (+54/ans sur 2007-2012; +43/ans sur 2012-2017)



Evolution du parc de logements selon le registre des autorisations

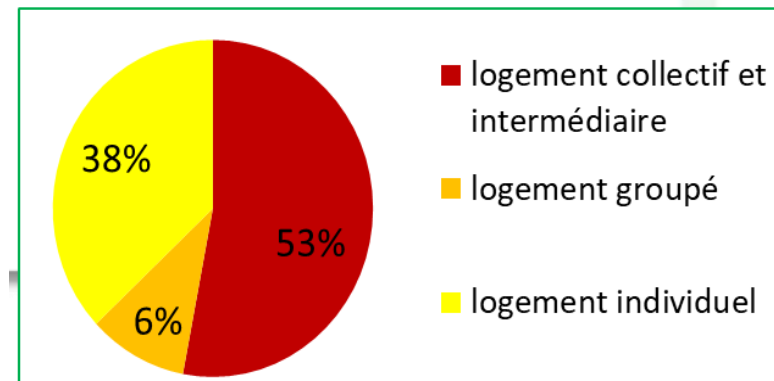
- Environ +48 logements par an en moyenne
- 45% produit par renouvellement urbain

Rappel objectif PLU 2010: 450 logements sur 10 ans (45/an)



Analyse de la production de logements

- 59% du parc de logements produit sous une autre forme que du logement individuel
- Environ 14 ha de surface neuve consommée pour l'habitat dont 5 ha en extension de l'enveloppe urbaine

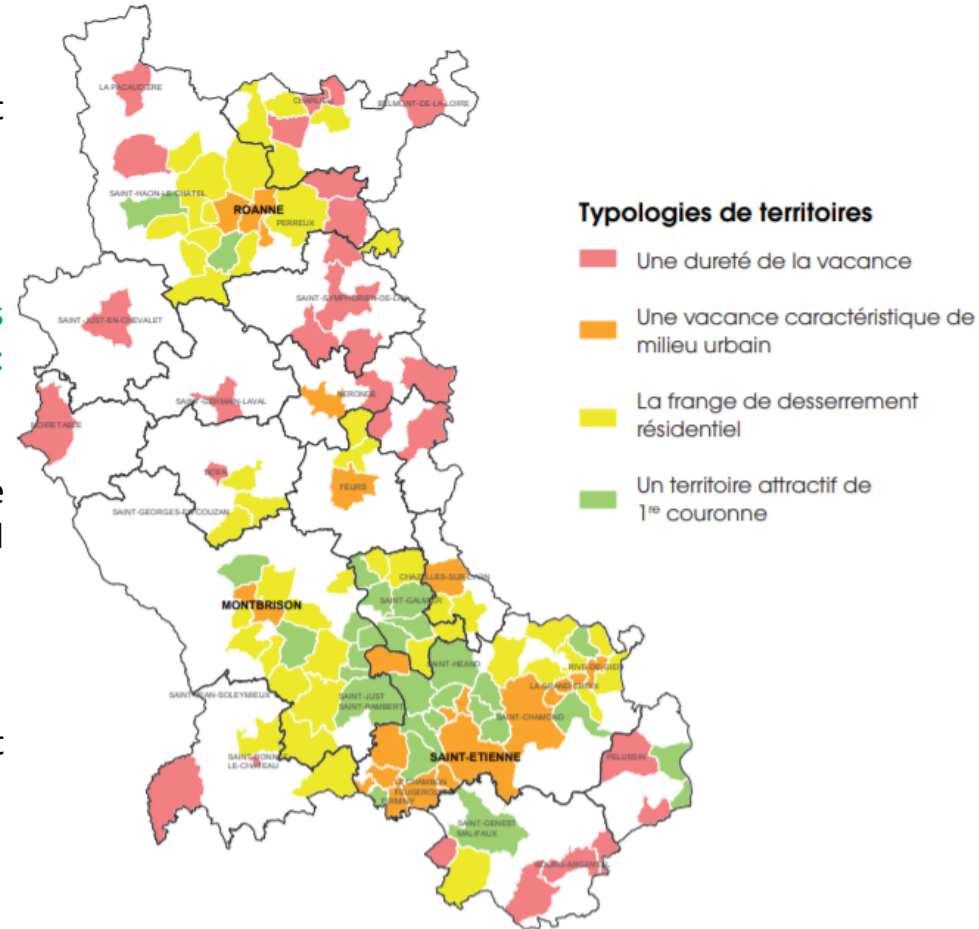




Répartition du parc de logements (INSEE)

Typologie de territoires en fonction de caractéristiques sur la vacance privée

- 86,7% de résidences principales
- Une augmentation en nombre de la vacance, passant de 395 logements vacants en 2007 à 518 en 2017
- ⇒ Vacance structurelle complexe à réaménager
- ⇒ Vacance peu perçue par la commune, en dehors des secteurs de renouvellement urbain identifié: dynamique ayant beaucoup évolué depuis 2017
- Une vacance considérée en 2016 comme caractéristique de milieu urbain (plan départemental de l'habitat)
 - une forte vacance
 - Beaucoup de parcs privés vacants en collectif
 - Une vacance n'affectant pas exclusivement l'ancien
 - Un taux de pauvreté important (2012)

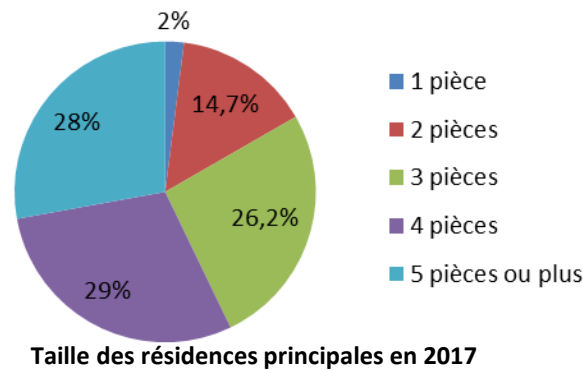
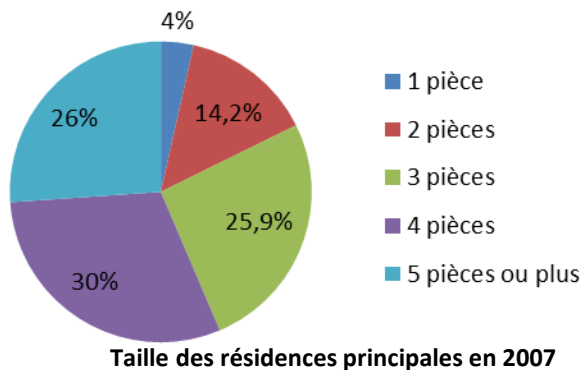
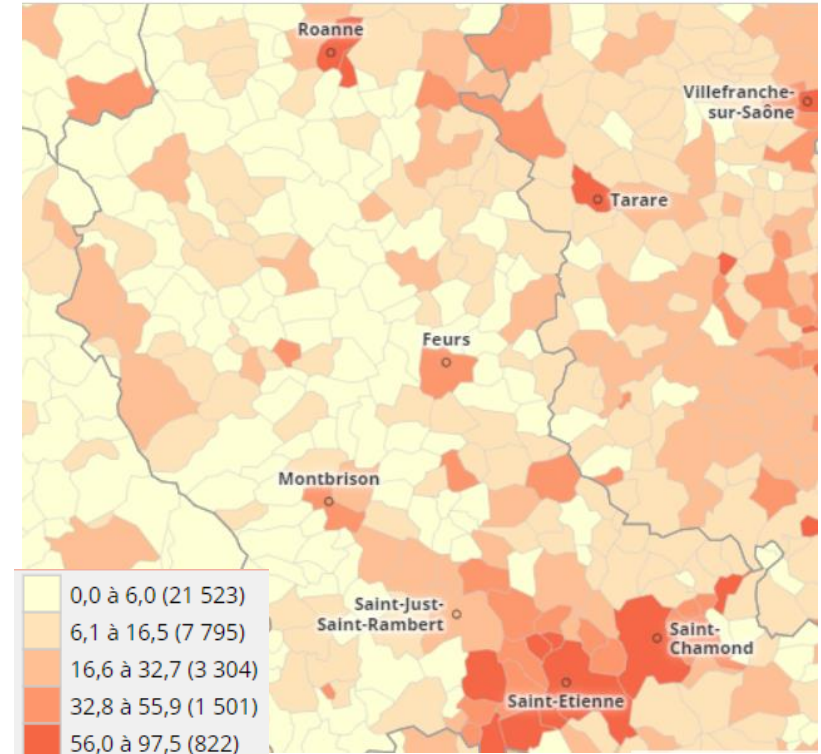


2012-2017	Feurs	Montbrison	Firminy	Saint-Chamond	Rive-de-Gier
Rythme production logements annuels (INSEE)	+36	+56	-4	+60	+65
Part de logements vacants	11,4% (518)	7,4%	11,1%	12,9%	12,4%

Une augmentation de la part de maisons

- 50,3% d'appartements au sein du parc de logements: proportion en diminution (53% en 2007)
 - Une certaine stabilité, depuis 2007, sur la taille des logements
 - Diminution toutefois des très petits logements: T1
- ⇒ Rappel PADD: répondre à un besoin en T1 à T3 en centre ville, notamment à destination des personnes âgées
- ⇒ Conserver une répartition de l'ordre de 50/50 pour répondre à l'ensemble des besoins et conforter le statut de centralité départementale de Feurs?
- ⇒ Encourager la mixité des formes de logements pour la réalisation de parcours résidentiels complets sur la commune: diversifier l'offre, avec des produits innovants et qualité, pour être attractif

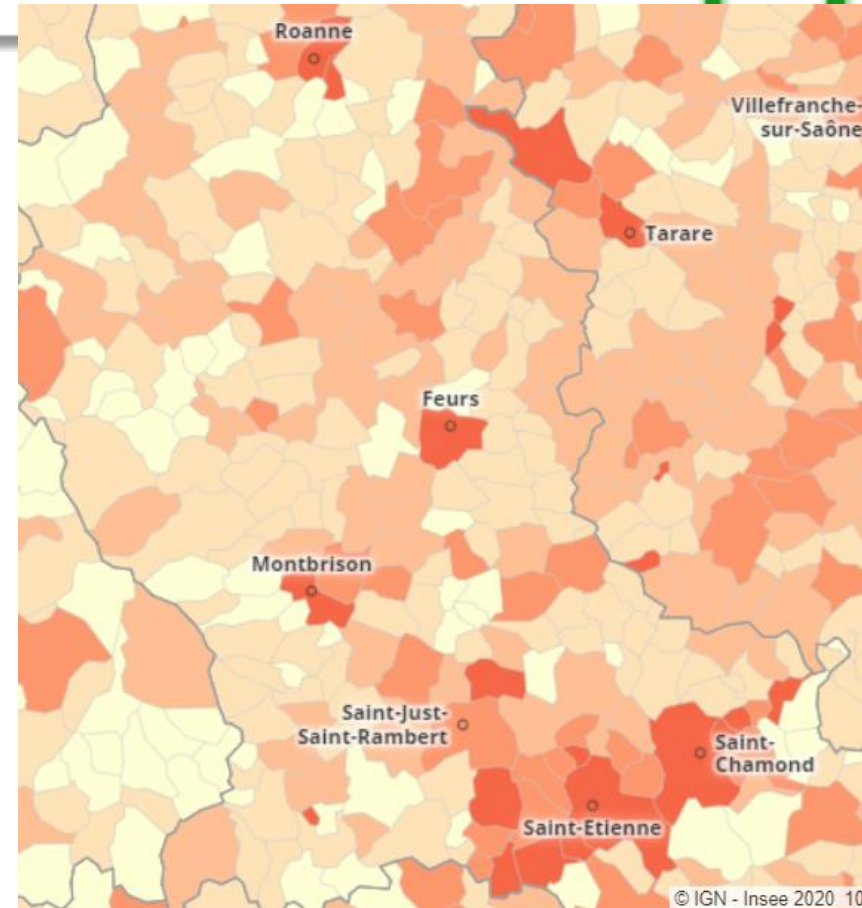
Part des appartements dans le parc de logements



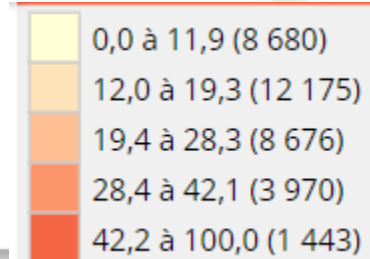
Une part de locataires modérée

	Feurs	Forez Est	Loire
Propriétaires	52,3%	70,9%	58,6%
Locataires	46,5%	27,6%	39,7%
<i>Dont logements sociaux</i>	14,0%	6,7%	15,2%
Logés gratuitement	1,2%	1,4%	1,7%

- Feurs: 46,5%
- Montbrison: 47,6%
- Saint-Chamond: 49,6%
- Rive de Gier: 53,6%
- Firminy: 52,6%



Part des locataires dans les résidences principales (2017)



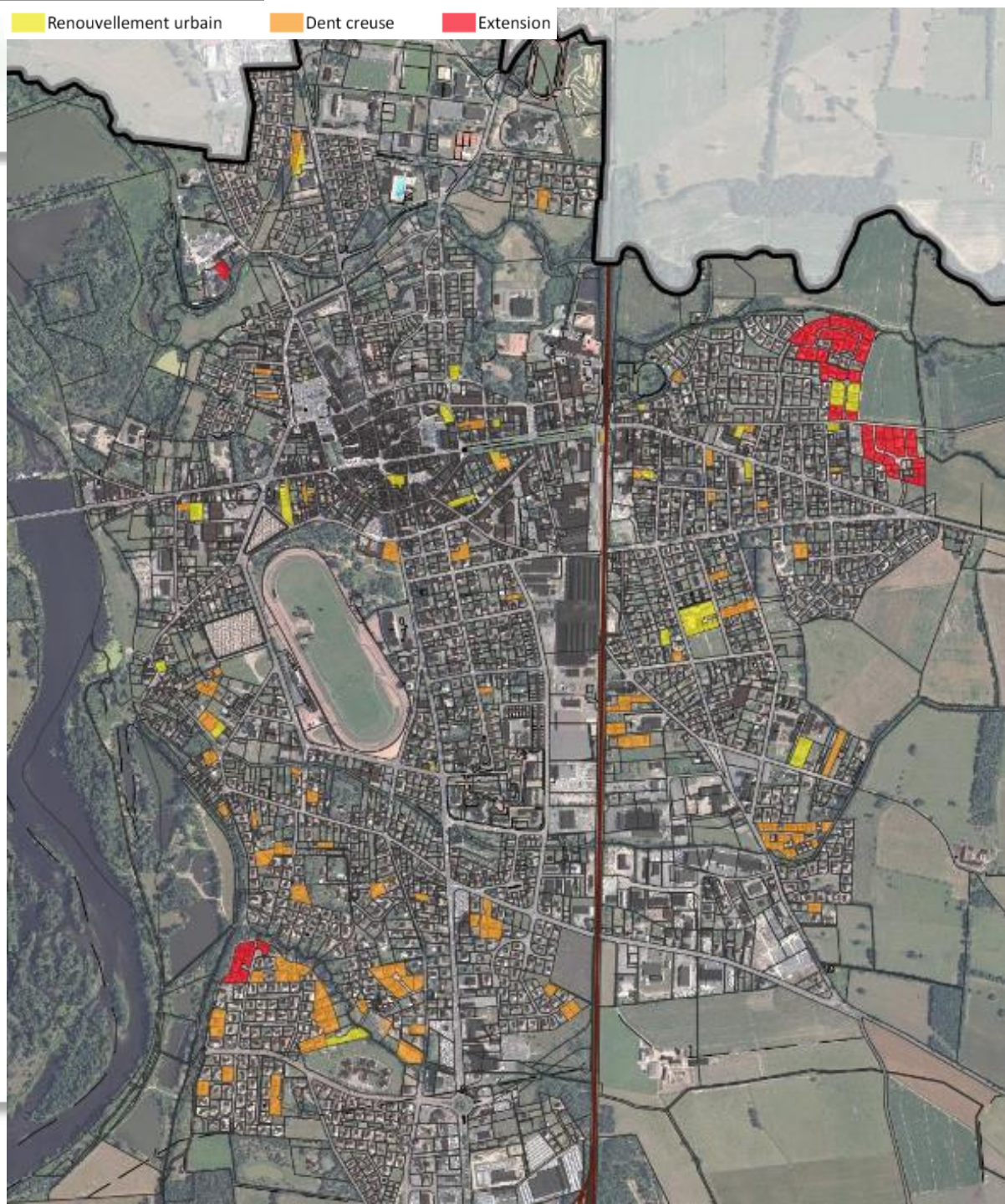
SYNTHESE ET ENJEUX

- Bilan du PLU de 2010: situation de perte démographique totalement enrayée, avec des objectifs de logements et de production respecté
- Aujourd'hui, changement complet de dynamique: Une importante attractivité de la Communauté de Communes et particulièrement de Feurs, portée grâce à un solde migratoire positif
- ⇒ Volonté de conforter l'attractivité de la commune de Feurs et de s'en donner les moyens par des objectifs d'accueil de logement plus ambitieux (ne pas poursuivre une stagnation du rythme de croissance annuel)
- Une part de vacance à surveiller: une bonne connaissance des secteurs vacants les plus importants, à poursuivre
- Une production de logements sous forme de renouvellement urbain non négligeable (45%) à soutenir et encourager
- ⇒ Des secteurs de renouvellement étudiés au fur et à mesure des opportunités. Reste la vacance associée à une rétention importante, non maîtrisable
- Une mixité du parc de logements (53% du parc de logements produits) à poursuivre





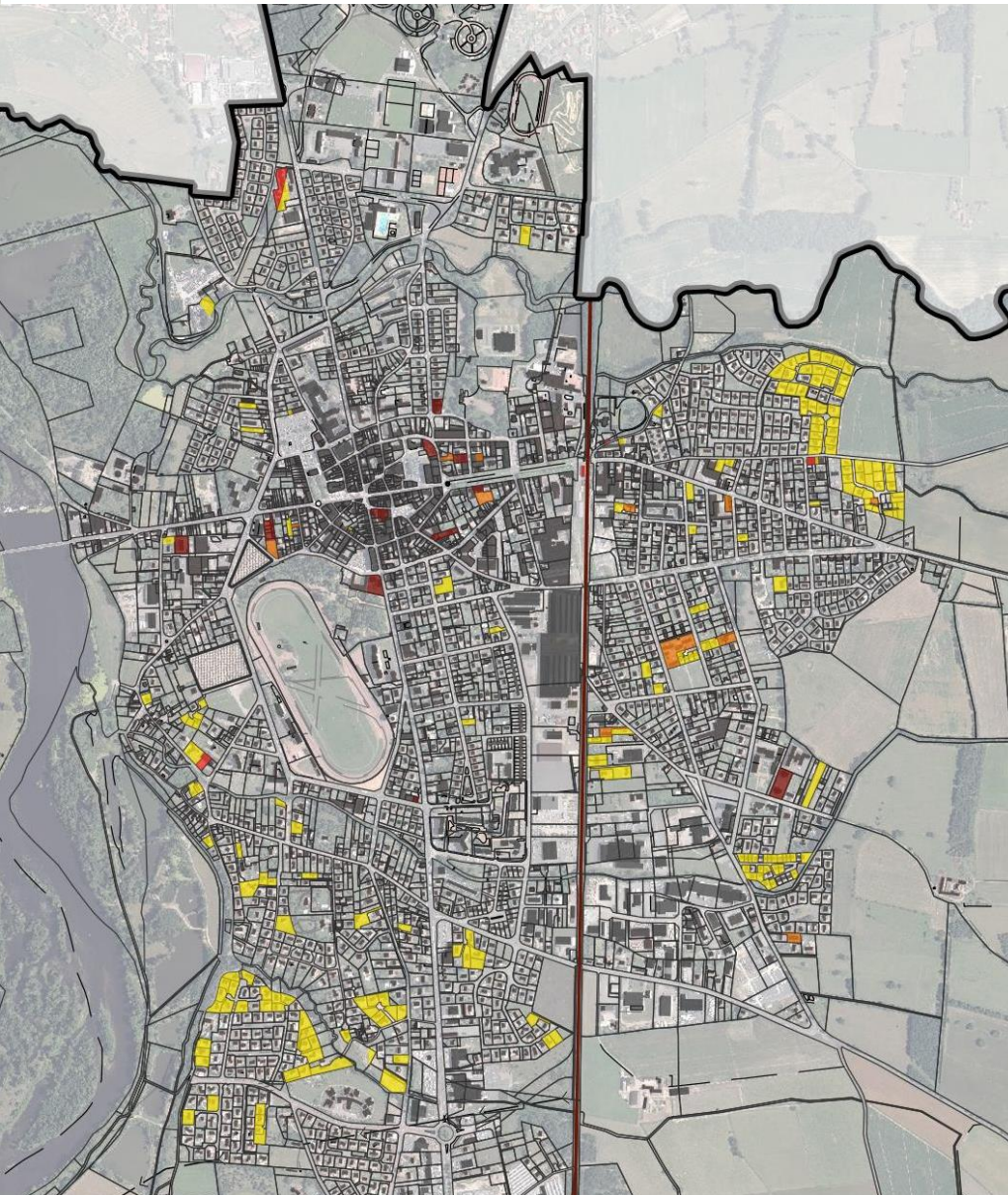
ZOOM SUR L'ANALYSE DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS CES DERNIÈRES ANNÉES



- SRADDET et Lois Grenelles: concentrer les besoins en logements au sein de l'enveloppe urbaine
- PADD: densifier le centre ville et gérer les extensions urbaines
- 466 logements en dent creuse ou renouvellement urbain
 - ⇒ Une production « au coup par coup » intégrant de la division parcellaire: phénomène à intégrer pour les années à venir
- 63 logements en extension, soit 12%
 - ⇒ Urbanisation des zones 1AUc essentiellement
 - ⇒ Tendance à ne pas augmenter pour ces 10 prochaines années, pour privilégier la densification
 - ⇒ Objectif: trouver des tènements permettant l'installation de jeunes actifs

TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

Logements collectifs Logements intermédiaires Logements groupés Logements individuels



SYNTHESE ET ENJEUX

Une bonne diversité de parc de logements produit: 53% en collectif ou intermédiaire

Une part non négligeable du parc de logements individuels en dehors d'opérations, par densification/restructuration des quartiers existants

Objectif du PADD atteint: production de logements plus petits dans le centre ville

Par contre, manque de diversité de formes de logements au sein des quartiers existants (mixité intergénérationnelle favorisant le renouvellement régulier d'un quartier) pouvant être réfléchi avec le renforcement d'espaces publics?



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ACTIVITES ECONOMIQUES

Un indicateur de concentration d'emploi en baisse

- Baisse du nombre d'emplois entre 2012 et 2017 (-302).
- ⇒ Au sein d'une Communauté de Communes ayant pourtant créé de l'emploi sur la même période

- Nombre d'actifs ayant un emploi stable.
- Indicateur de concentration d'emploi supérieur à celui de l'intercommunalité (77,2) et du département (96,1), à ceux des centralités Sud-Loire: statut de centralité « isolée »
- 48,6 % des actifs travaillent à Feurs.

Les caractéristiques des établissements en 2018

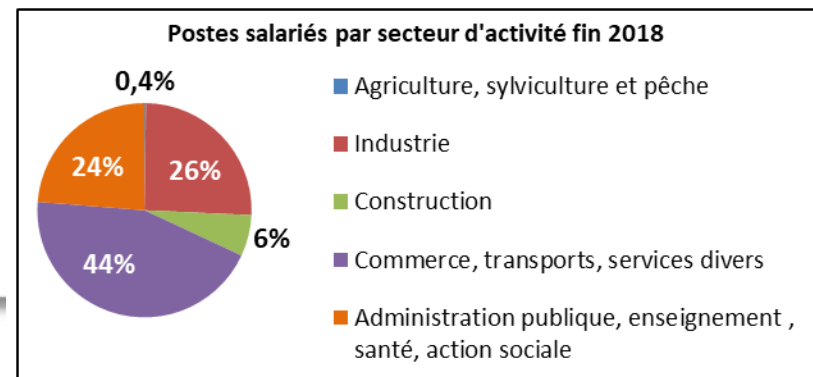
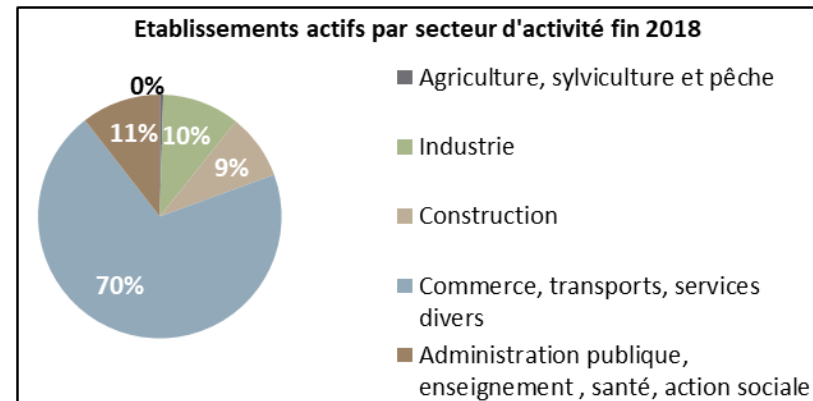
- 437 établissements actifs employeurs pour 4 309 postes salariés, dont 13 dans le domaine public pour 501 postes salariés.

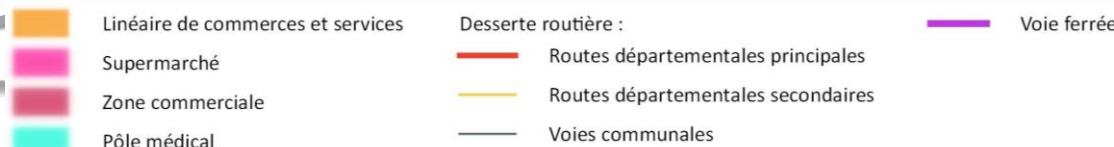
2017	Feurs	Montbrison	Firminy	Saint-Chamond	Rive-de-Gier
Indicateur de concentration d'emploi	192,7	140,2	138,1	94,3	74,1
Evolution emploi 2012-2017	-302	-7	-446	-689	-275

Source : INSEE RGP 2012, 2017

	2012	2017
Nombre d'emplois	5 738	5 436
Actifs ayant un emploi	2 818	2 821
Indicateur de concentration d'emploi*	203,6	192,7

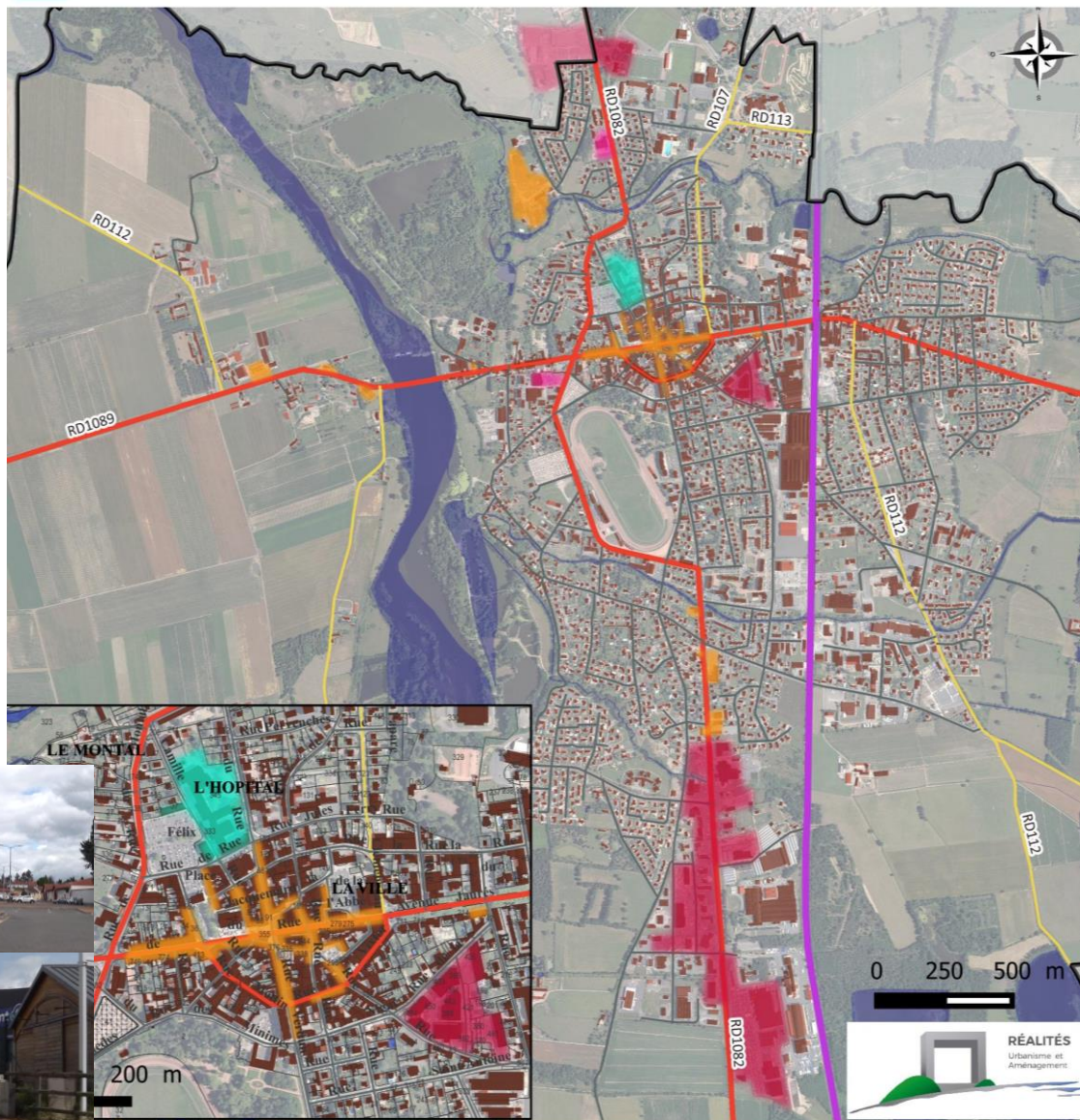
* rapport entre le nombre d'emplois total proposé sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident





Une offre en commerces et services de proximité importante et des grandes enseignes

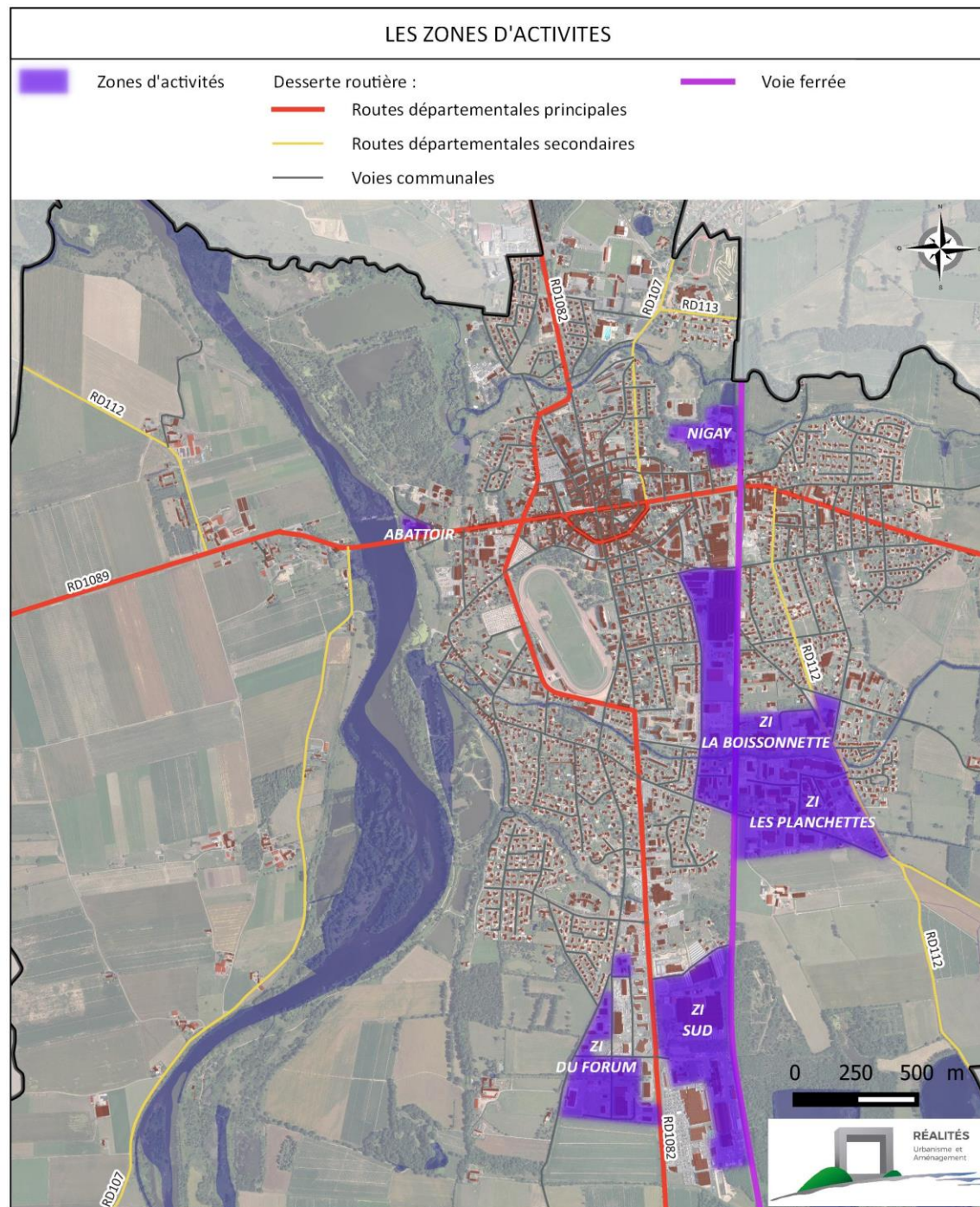
- Une offre qui se concentre :
 - Centre historique: forte densité de petites commerces et services de proximité
 - **Renouvellement: place de La Poste, rue Mercerie**
 - **Reconversion du Faubourg Saint-Antoine: pôle tertiaire/service/restauration**
 - Zone commerciale : grandes surfaces et grandes enseignes: complémentaire à l'offre du CV
 - Au sein d'une zone commerciale en entrée Nord à cheval sur Civens





Les zones d'activités

- Des zones d'activités implantés de part et d'autre de la voie ferrée et le long de la Route de Saint-Etienne-RD1082 au Sud de l'urbanisation :
 - Au Nord-Est l'entreprise Nigay occupant un grand tènement,
 - Au Centre-Est, les ZI *La Boissonnette* et *Les Planchettes* accueillant de l'industrie, de l'artisanat et du tertiaire,
 - Au Sud la ZI *du Forum* accueillant de l'artisanat et du tertiaire et la ZI *Sud* accueillant de l'industrie et des coopératives agricoles.
- ⇒ Des entrées de ville indissociables des enjeux économiques, sauf pour la partie Est (mais prévu)





L'activité agricole

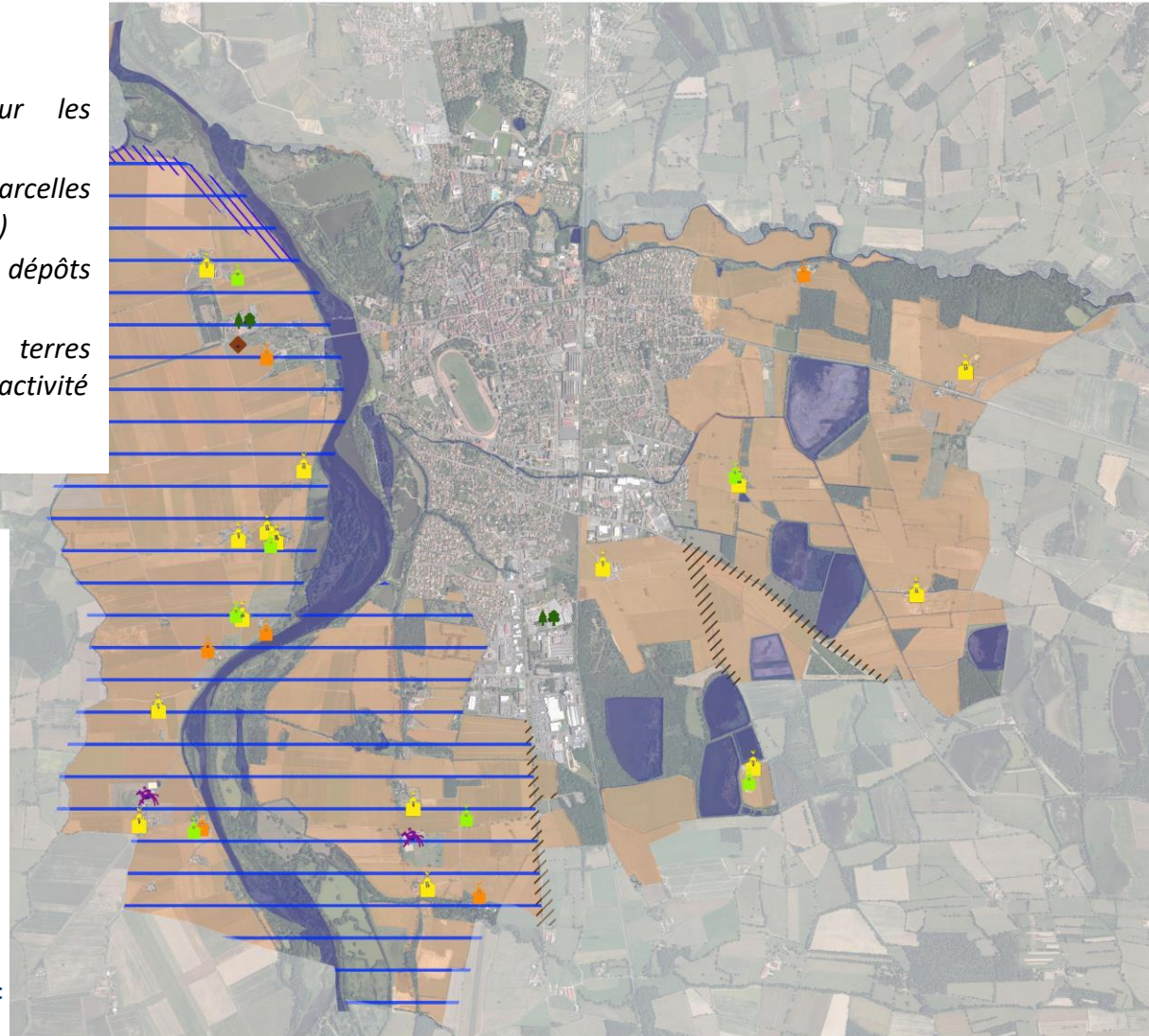
Remarques - contraintes :

- Pertes de récoltes et impact sur les clôtures/réserve de chasse
- Problèmes de promeneurs dans les parcelles (venant de la ville, le long du cours d'eau)
- Problèmes de déchets le long des RD, dépôts d'ordures
- Préservation des bonnes terres agricoles/extensions urbaines habitat et activité
- Préservation des Chambons



Remarques - contraintes soulevées lors de la réunion agricole :

- Problèmes / chasse en bord de Loire
- Problèmes de déchets
- Chambons

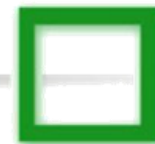


SYNTHESE

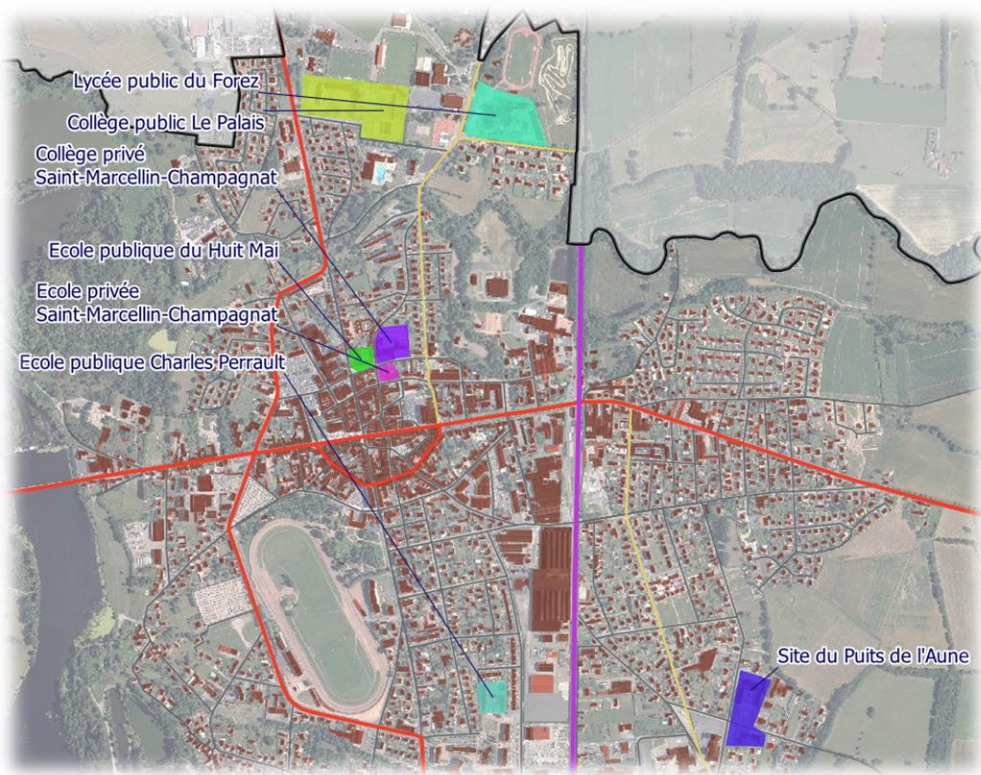
- Un indicateur de l'emploi dynamique, traduisant le statut de centralité « isolée » du territoire
- Soutenir l'économie pour conserver une offre d'emploi à la hauteur du statut de centralité de Feurs
- Une offre économique répartie sur l'ensemble du territoire intercommunale qui doit être complémentaire et non concurrentielle
- Valorisation du faubourg Saint-Antoine, sur le reste de la zone
- Prendre en compte les entreprises plus dispersées au sein du tissu urbain, mais encadrer leur possibilité de développement pour ne pas générer de nuisances?
- Une offre commerciale dynamique avec une répartition aujourd'hui équilibrée, conclusion d'une politique menée depuis de nombreuses années:
 - Soutien au développement de petits commerces de proximité
 - Offre complémentaire destinée à une population intercommunale à l'extérieur (entrée de ville)
- Un développement urbain et économique qui ne doit pas se faire au détriment de la consommation de terres agricoles de bonne qualité: équilibre à trouver



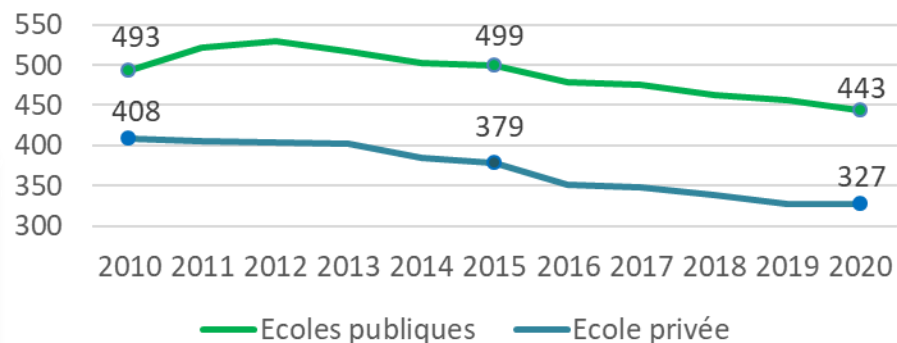
EQUIPEMENTS ET SERVICES



Les établissements scolaires



Evolution des effectifs scolaires



Les services périscolaires

- Accueils de loisirs périscolaires
- Garderie le soir
- Restaurant scolaire





É

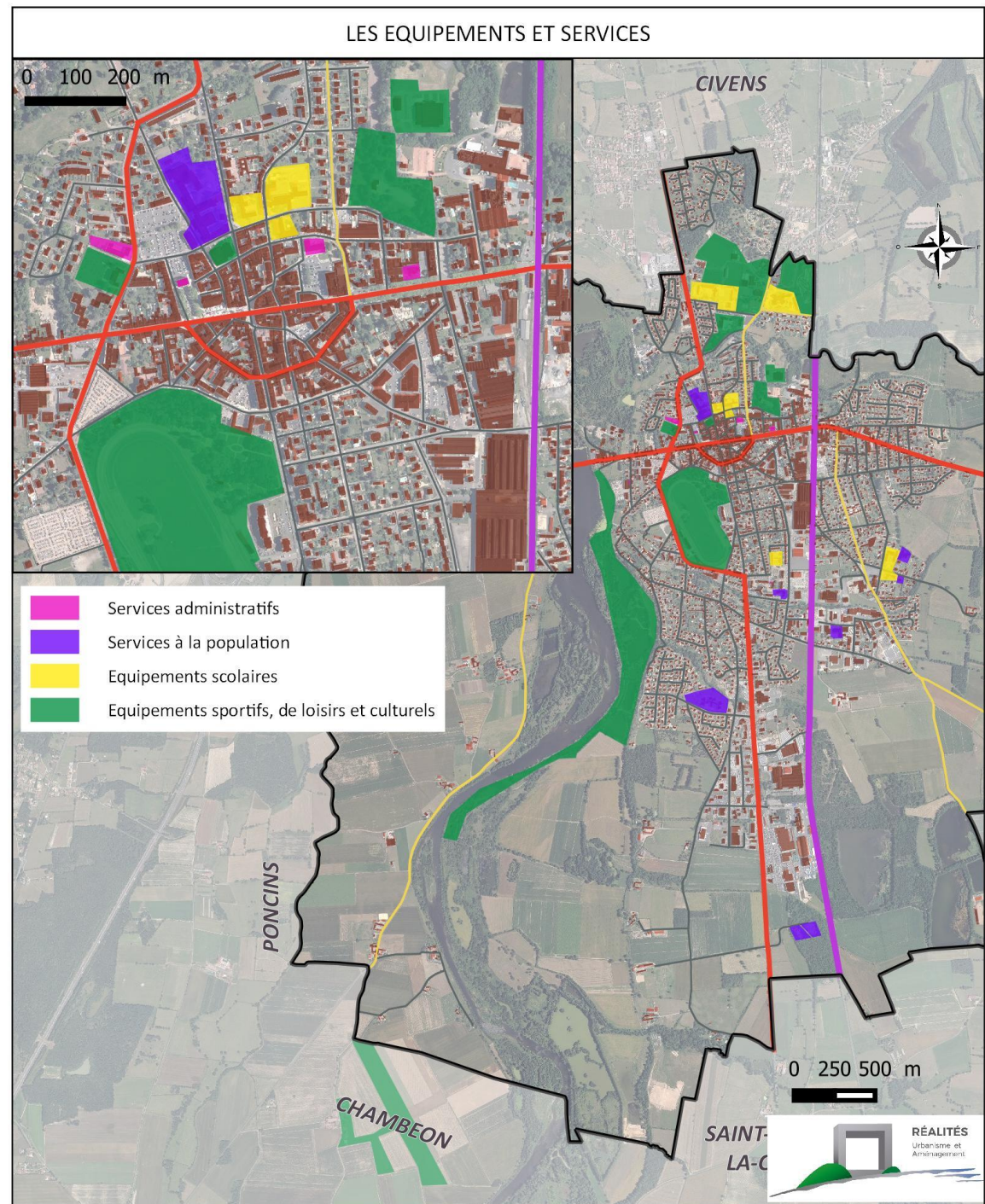
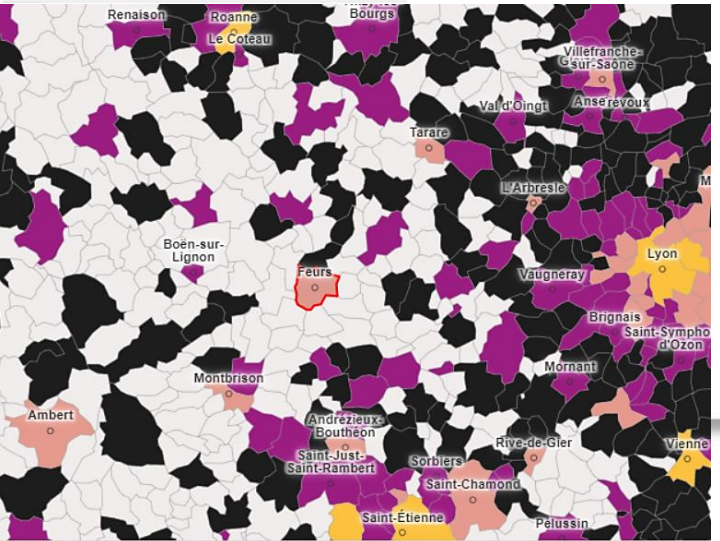
Enjeux

- Maintenir le haut niveau d'équipements et de services proposés à Feurs

Éléments de contexte :

Niveau de centres d'équipements et de services des communes 2020

- Communes non centre (24 064)
- Centre local d'équipements et de services (7 011)
- Centre intermédiaire d'équipements et de services (2 880)
- Centre structurant d'équipements et de services (742)
- Centre majeur d'équipements et de services (142)



SYNTHESE

- Une diminution des effectifs scolaires malgré une forte attractivité communale => Diversité de l'accueil de nouveaux ménages?
- Un très bon niveau d'équipements à conserver/développer au cœur du Forez
- Des équipements/espaces publics de proximité/de quartier plutôt faible? (jardins partagé, jardin public,...)

Lieux de rencontre de quartier, espace de loisirs attractif,...



- Démontrer de l'adéquation entre le développement et l'eau potable
- Prévoir un développement urbain ambitieux qui sera cohérent avec les capacités de la station d'épuration (objectifs fixés pour la capacité de la station livrée en 2023: 15 000 habitants à horizon 2050)



DÉPLACEMENTS

DÉPLACEMENTS

Source :
RGP
INSEE
2012,
2017

	Actifs ayant un emploi résidant et travaillant sur la commune	Emplois sur la commune	Actifs ayant un emploi résidant dans la commune sortants	Actifs ayant un emploi résidant dans la commune sortants
2007	1 508	5 771	1 123	42,7 %
2012	1 454	5 738	1 364	48,4 %
2017	1 373	5 436	1 449	51,4 %

Des actifs travaillant et résidant sur la commune pour moitié

- La moitié des actifs ayant un emploi résidant à Feurs travaillent dans une commune extérieure

⇒ En augmentation : **+8,7 point en dix ans**

- ¼ des emplois sur la commune sont occupés par des actifs résident à Feurs

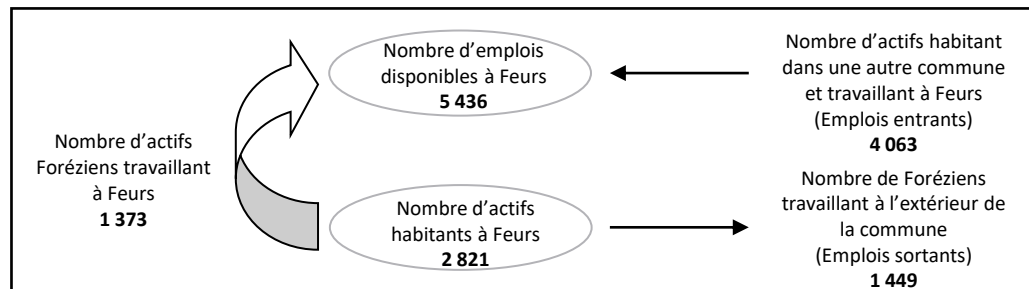
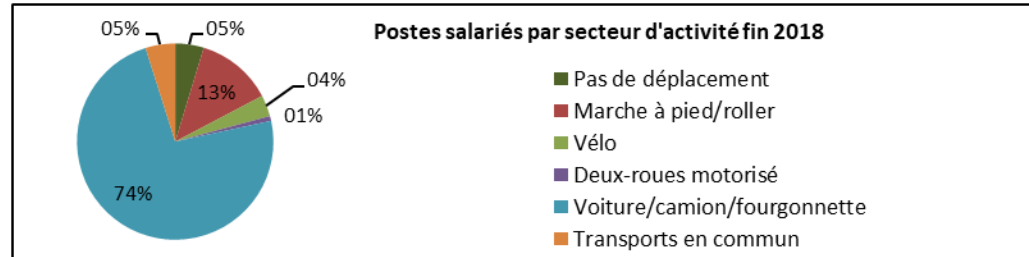
⇒ Un pôle d'emplois pour les communes limitrophes

- 79,1 % des ménages ont au moins une voiture

⇒ Un niveau de motorisation inférieur à la moyenne intercommunale (89,8 %)

- La voiture reste le mode de déplacement privilégié des actifs : 73,5 % l'utilisent pour se rendre au travail et seul 4,9 % utilisent les transports en commun,

- 16,1 % utilisent un mode actif, taux supérieur à la moyenne intercommunale (6,2%) et départementale (6,6 %)



La première commune de travail pour les actifs de Forez-Est est Feurs (3 330 actifs) qui devance Saint-Etienne (3 020), Andrézieux-Bouthéon (1 500), Chazelles-sur-Lyon (1 100), Montrond-les-Bains (1 080), Veauche (1 000) et Panissières (910). Roanne et Montbrison ne sont que les 8^{ème} et 9^{ème} destination avec respectivement 590 et 560 actifs.



Source : Schéma d'accueil économique de Forez Est - EPURES



Des espaces de stationnement importants dans le centre ville

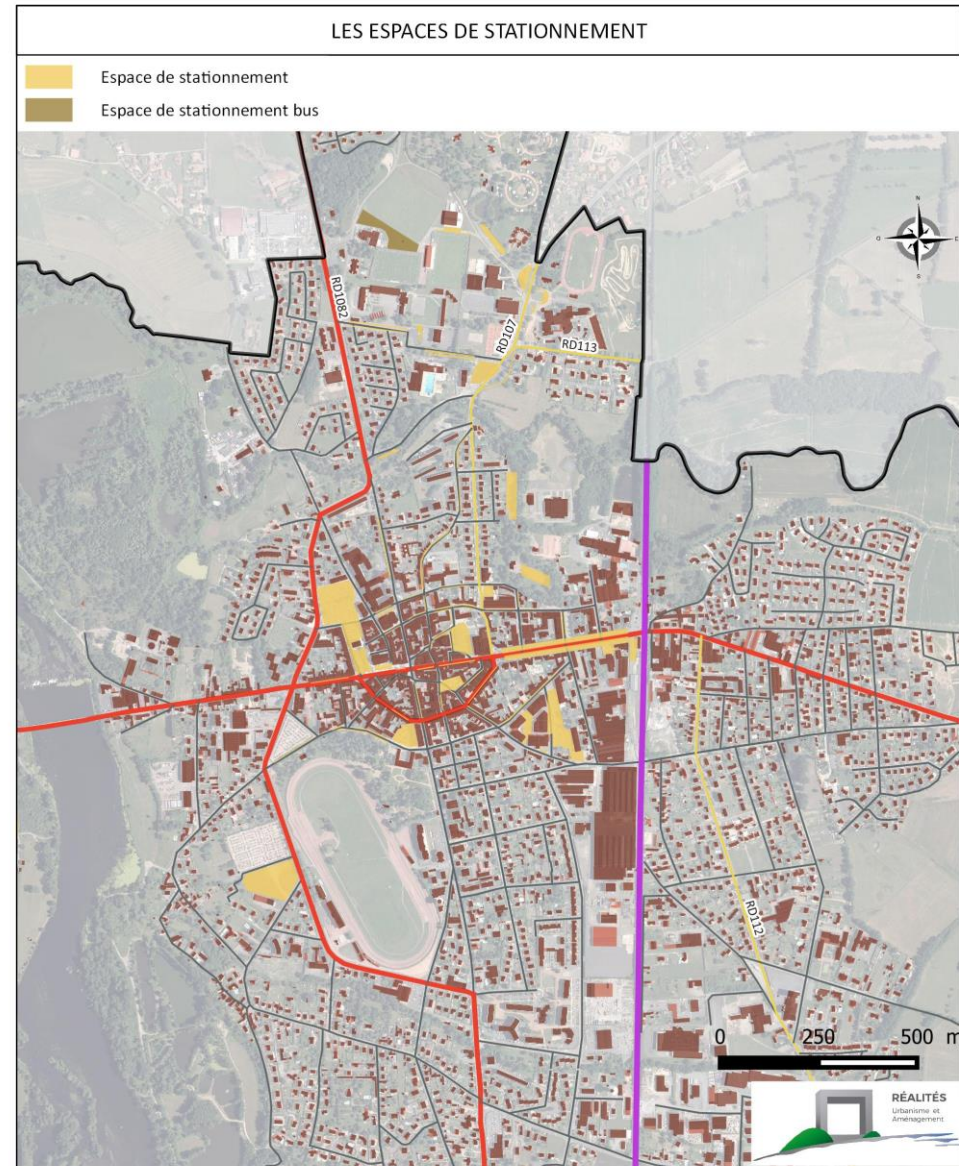
	Places et parkings	Le long des RD	Le long des rues
Nombre de places véhicules légers	1 800	279	844

- Près de 3 000 place de stationnement véhicules légers dans le centre ville
- Du stationnement libre, des secteurs en zones bleues
- Des places recharge véhicules électriques Place Nigay

63,1% des ménages disposant d'au moins un emplacement réservé au stationnement pour 79,1 % des ménages disposant d'au moins 1 voiture

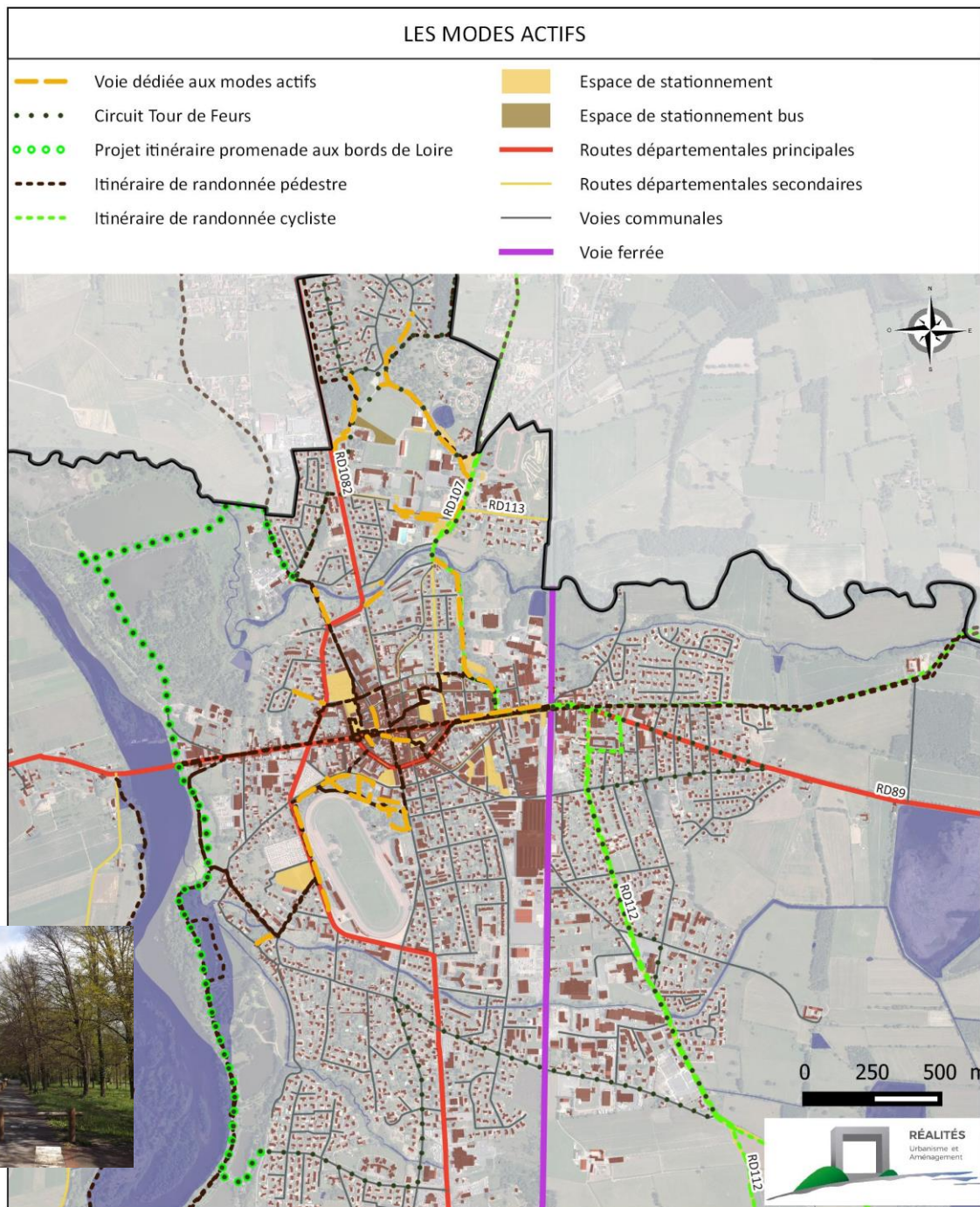
⇒ Du stationnement supporté sur l'espace public

- Une quarantaine d'emplacement pour le stationnement des bus dont 36 au niveau des équipements au Nord
- Des largeurs de voies importantes le long des voies, permettant de répondre au besoin de stationnement



Les liaisons modes doux / modes actifs

- Des trottoirs plutôt larges
 - Des rues piétonnes dans le centre-ville
 - Des voies dédiées aux modes actifs desservant principalement les parties Nord et Est
 - Pas de liaison modes actifs dédiée en direction des bords de Loire
- ⇒ Poursuivre le maillage modes doux entre les différents secteurs du tissu urbain et en direction des bords de Loire, prendre en compte les espaces de stationnement
- ⇒ S'appuyer sur les cours d'eau comme supports de déplacements : coulées vertes



SYNTHESE

- Une mise en valeur des abords de la gare et de la proximité de aérodrome: atouts majeurs
- Poursuivre les alternatives à l'utilisation de la voiture: co-voiturage,....
- Un maillage modes actifs bien représenté, à poursuivre:
 - Ouvrir les quartiers vers les espaces naturels de grande qualité: cours d'eau, abords de la Loire
 - Support d'espaces de rencontre, de loisirs
- Des espaces de stationnement qui semblent suffisant

**Venez donner votre avis sur
le registre de concertation
présent en mairie!**